

Syndicats

magazine



FGTB

#3 MAI 2026

Bimestriel | Année 81

E.R. : Bert Engelaar,
rue Haute 42, 1000 Bruxelles

BUREAU DE DÉPÔT :
Charleroi X - P912051

Pétition pour
une fiscalité juste

Santé et sécurité
au travail


8 mai : garder
le cap moral


Votre magazine en ligne !


Découvrez régulièrement des reportages, interviews, opinions et toutes les infos qui vous concernent !

➔ www.syndicatsmagazine.be

Vous pouvez également, via ce site, modifier vos préférences d'abonnement.

 @syndicatFGTB

 @syndicatFGTB

 @syndicatFGTB

 syndicatFGTB

 ABVV/FGTB



ACTUALITÉS

Manif du 12 mai : la résistance sociale debout, dans la durée	4-5
Un autre budget est possible	6-7
Travail et risques psychosociaux : et vous, comment ça va ?	8-9
Commémoration du 8 mai : garder le cap moral	10
En bref	11
Il n'y a que le courage politique qui manque	12-13
Le chômage n'est pas un « Win for Life »	14

DOSSIER

Réforme du chômage : accompagner, pas exclure	15-19
--	--------------

Question/Réponse	20
------------------------	----

VOTRE CENTRALE

Centrale Générale	21-23
MWB	24-25
UBT	26-27
Horval	28-29
SETCa	30-32

MONDE & RÉGIONS

Agenda	33
50 ans après le coup d'État en Argentine : témoignages d'exilées	34-35



La FGTB en ligne www.fgtb.be

 Syndicats Magazine en ligne
www.syndicatsmagazine.be

 My FGTB votre dossier en ligne
www.fgtb.be/my-fgtb

 Inscrivez-vous à notre newsletter
www.fgtb.be

Petites fraudes, grandes indulgences

Ces derniers mois, un discours s'est imposé avec une brutalité inquiétante. Le chômeur serait devenu un problème majeur de notre société. Le malade de longue durée serait suspect par défaut. L'allocataire social devrait constamment prouver qu'il mérite encore sa place dans la collectivité. À force de reportages sensationnalistes ou franchement nauséabonds, de déclarations politiques caricaturales et de raccourcis dangereux, des milliers de personnes ont été transformées en suspects permanents. Par contre, face aux fraudes fiscales massives, c'est le grand silence.

LA SUSPICION EST DEVENUE UNE MÉTHODE POLITIQUE

Dans ce climat, il suffisait presque de rappeler une évidence sur un plateau TV – « toutes les personnes qui bénéficient d'une aide sociale ne sont pas des fraudeurs » – pour passer pour naïf ou déconnecté. Pourtant, la réalité est là : derrière chaque dossier, il y a des vies cabossées, des accidents de parcours, des licenciements, des maladies, des séparations... Des personnes qui tentent simplement de tenir debout.

Dans cette édition de Syndicats Magazine, nous avons voulu donner la parole à celles et ceux qu'on préfère souvent réduire à des chiffres ou à des clichés. Des personnes exclues du chômage, plongées dans une profonde incertitude, confrontées à des angoisses très concrètes : comment payer le loyer, remplir le frigo, continuer à vivre dignement ? Mais nous avons également rencontré les travailleurs et travailleuses qui les accompagnent au quotidien dans leurs démarches. Des professionnels qui voient la détresse sociale de près, et se frottent à des règles toujours plus complexes.



Bert Engelaar
Président



Selena Carbonero Fernandez
Secrétaire générale

LE GRAND SILENCE

Face à ces inquiétudes, questions, cris de colère, que se passe-t-il en face ? Rien. Le grand silence du gouvernement face à la souffrance quotidienne de celles et ceux qui tombent « hors des radars » en dit long. Les appels au secours des CPAS et des services sociaux aussi.

ET UN AUTRE SILENCE INTERROGE TOUT AUTANT

Au même moment, lorsque des centaines de millions transitent par des paradis fiscaux afin d'échapper à l'impôt, l'indignation semble soudain beaucoup plus discrète. Pas de grande croisade politique. Pas de déferlement médiatique permanent. Pas de doigt accusateur. Certaines fraudes semblent donc plus tolérables que d'autres.

Le déséquilibre est flagrant. On contrôle avec acharnement ceux qui ont peu, tandis qu'on observe avec une étonnante retenue ceux qui possèdent – et dissimulent – des fortunes. On traque sans vergogne la petite erreur administrative, mais on parle à voix basse des gigantesques mécanismes d'optimisation et d'évasion fiscale. Qui privent pourtant la collectivité de moyens considérables.

Ces moyens qui « manquent » ensuite pour financer les pensions, les soins de santé, les services publics, l'accompagnement social ou encore l'emploi de qualité.

En résumé, pour un revenu d'intégration prétendument abusif, on sort les caméras. Pour l'ingénierie fiscale, on mobilise les cabinets d'avocats d'affaires.

À force de cogner systématiquement sur les uns et d'épargner quelques autres, certains partis entretiennent un système injuste qui oppose les citoyens entre eux, nourrit la méfiance et fragilise profondément la cohésion sociale.

C'est à nous, ensemble, de remettre la solidarité, la justice fiscale [➡ tinyurl.com/fiscalitejuste] et l'intérêt collectif au cœur du débat ! ◀



Depuis 2025 et la mise en place du gouvernement Arizona, un mouvement social d'ampleur continue de traverser le pays. Syndicats, société civile, mouvements citoyens : les mobilisations se succèdent depuis des mois à travers des journées d'action, des grèves et des manifestations nationales, sans que la dynamique ne faiblisse.



La résistance sociale debout, dans la durée

Ce 12 mai, des dizaines de milliers de personnes se sont une nouvelle fois réunies à Bruxelles pour dénoncer les mesures antisociales du gouvernement Arizona. Dans les rues de la capitale, la colère reste intacte. Le mouvement, dans sa durée, est inédit. « L'Arizona, on n'en veut pas », scandent de nombreux manifestants. On tire à boulets rouges sur les politiques d'austérité, les attaques aux services publics, aux soins de santé, aux pensions... Derrière les slogans, un même ras-le-bol généralisé.

Dans la foule, les vestes des trois syndicats bien sûr, mais aussi de nombreux groupes de jeunes, de soignants venus en nombre, de travailleurs et travailleuses des services publics, d'associations et de mouvements citoyens issus de tout le pays. Une mobilisation large, portée par une multitude de revendications sociales.

« ILS NE SAVENT PAS CE QU'ON VIT »

Nous rejoignons Hassan, délégué syndical chez Horval depuis de nombreuses années. Fier de le dire, il en est « à son cinquième mandat », et il participe une nouvelle fois à une manifestation nationale. « Je suis toujours là, notamment par rapport à la réforme des pensions. J'ai l'impression que dans ce gouvernement, ils ne savent pas ce que vivent – et à quel point souffrent – les ouvriers. Ils ne savent pas que ce n'est pas possible de travailler jusqu'à 67 ans. Et en plus, ils veulent nous imposer un malus. C'est contre ça que je suis là, et qu'on est nombreux ici aujourd'hui. »

Quelques mètres plus loin, Dina, déléguée CG, partage la même inquiétude. « Ce gouvernement, avec ce qu'il veut faire avec les pensions, s'attaque particulièrement aux femmes. Les femmes sont malmenées, attaquées de partout. Aussi avec le saut d'index ! Aujourd'hui, je suis là pour défendre les droits de toutes les femmes ! »

UN GOUVERNEMENT SOURD AU LONG CRI DE LA RUE

Dans le cortège, le ton est donné. On crie, on scande des slogans, on joue de la musique, on danse aussi. Tous les moyens sont bons pour faire entendre, paisiblement mais avec force, la colère et le ras-le-bol face à un gouvernement qui continue d'ignorer le cri de la rue.

Steve, lui aussi présent dans la manifestation, résume un sentiment largement partagé : « Que ce soit l'âge de la pension, ou la chasse aux malades de longue durée, toutes ces mesures complètement antisociales, on ne peut pas accepter ça », nous dit ce délégué CG.

Sur le podium, le président de la FGTB, Bert Engelaar, a également pris la parole devant les manifestants. « Après 45 ans de route, beaucoup de travailleurs arrivent déjà complètement usés. Des ouvriers avec le dos détruit. Des infirmières épuisées. Des travailleurs de nuit cassés physiquement. Puis un ministre arrive et explique tranquillement que le moteur devra encore tenir quelques centaines de milliers de kilomètres supplémentaires. Même dans une casse automobile, on traite parfois les vieilles carcasses avec plus de respect. »

Une chose apparaît désormais clairement : loin de s'essouffler, le mouvement social s'inscrit dans le temps, et ce, malgré le silence et le mépris du camp d'en face. ◀



”

Une société ne peut pas devenir une casse automobile où l'être humain ne vaut plus que pour les pièces qu'on peut encore en récupérer. Nous continuerons à nous battre pour un pays où la solidarité reste plus forte que la logique du broyeur, et où les travailleurs ne sont pas écrasés par le système.

Bert Engelaar





Un autre budget est possible

Le front commun syndical a présenté, le 23 avril, son budget alternatif pour l'État. Face à l'explosion des inégalités mondiales et à la politique budgétaire du gouvernement Arizona - centrée sur les coupes et les économies -, les syndicats veulent démontrer qu'une autre voie est possible. Leur proposition s'accompagne d'une pétition destinée à porter le débat au Parlement fédéral. En termes de fiscalité : « Il est urgent de corriger une situation profondément inéquitable », affirme Bert Engelaar, président de la FGTB.

Une société où chacun contribue à hauteur de ses moyens : pour certains, cela relève de l'utopie. Pour les syndicats, c'est la seule voie à suivre. C'est dans cette perspective que le front commun syndical a présenté une alternative fiscale, soutenue notamment par Luc Triangle, secrétaire général de la Confédération syndicale internationale (CSI), Julien Desiderio d'Oxfam Belgique et Bruno Fierens de Millionaires for Humanity.

LA FRÉNÉSIE DES COUPES BUDGÉTAIRES

Cette proposition commune dépasse la seule question fiscale. Elle traite aussi d'égalité, de démocratie et de paix sociale.

« Avec la CSI, nous avons lancé en 2024 une campagne mondiale pour évaluer l'état des démocraties », explique Luc Triangle. « Le grand danger réside surtout dans ce que font les politiciens une fois élus. L'égalité, les droits LGBTQI+, la liberté d'expression, la liberté de la presse, les droits des travailleurs et les droits syndicaux sont systématiquement démantelés. Nous, les syndicats, sommes le plus grand mouvement social au monde. Les dirigeants le savent, et c'est donc nous qu'ils attaquent en premier. »

MILLIARDAIRES ET EXTRÊME DROITE, MAIN DANS LA MAIN

Selon Luc Triangle, cette offensive ne vient pas uniquement de gouvernements autoritaires ou d'extrême droite. Elle est aussi soutenue par une poignée de milliardaires avides de pouvoir et de plus en plus visibles dans le débat public.

« Quand responsables politiques et ultra-riches avancent main dans la main, cela représente un danger majeur pour la démocratie », prévient-il.

RÉPARTITION INÉGALE DES RICHESSES

Julien Desiderio, expert fiscal chez Oxfam Belgique, illustre cette concentration des richesses avec des chiffres frappants. En 2025, les 0,001% les plus riches détenaient 6,1% de la richesse mondiale, contre 3,8% en 1995. Dans le même temps, la part détenue par les 50% les plus pauvres stagne autour de 2% depuis 1995. Cela revient à dire qu'une ville de 56 000 personnes possède trois fois plus que la population totale du continent africain, de l'Europe, des États-Unis, du Pakistan, des Philippines et du Vietnam réunis.

Pour l'expert, cette tendance s'inscrit dans un mouvement plus large, en cours depuis les années 1980 : moins d'impôts sur le capital au nom de l'efficacité économique. Les recettes publiques perdues seraient compensées par tout l'argent qui retourne dans l'économie. Une théorie largement démentie par les faits, tout comme l'idée que les milliardaires amassent leur fortune par leurs propres moyens ou que le capitalisme stimule l'innovation.

Et cela ne s'arrête pas là. « Nous assistons actuellement, pour la première fois dans l'histoire moderne, à d'importantes coupes budgétaires dans l'aide au développement. Notamment à cause d'Elon Musk et de sa vague de restructurations au sein de l'agence américaine USAID. Cela pourrait coûter la vie à des millions de personnes dans les années à venir », alerte l'expert d'Oxfam.



Le déséquilibre actuel dans la répartition des charges alimente la méfiance, le populisme et l'extrémisme.

Bert Engelaar, Président de la FGTB

LA POLITIQUE DE L'AUTRUCHE

Entouré de syndicalistes, de membres de la société civile et de journalistes, Bruno Fierens ne passait pas inaperçu. Héritier de la famille à l'origine de la holding « Ackermans & van Haaren », il est le seul membre belge de Millionaires For Humanity, un réseau international qui plaide en faveur d'un impôt plus élevé sur la fortune. « Le problème actuel ne réside pas seulement dans la manière dont nous parlons de ce sujet, mais surtout dans la manière dont nous n'en parlons presque jamais », commence Fierens dans son discours.

Il constate une absence totale de débat sur la fiscalité juste, l'argent étant un sujet sensible à tous les niveaux. Bruno Fierens poursuit : « Nous devons oser briser les clichés dans les deux sens. Par exemple, celui selon lequel les riches ne font que voler les pauvres. Mais aussi l'idée que les pauvres seraient trop paresseux pour entreprendre. Cela commence par une analyse honnête. On ne peut pas essayer de construire un puzzle ensemble tout en décidant que certaines pièces n'existent pas. »

21,2 MILLIARDS DE RECETTES COMPLÉMENTAIRES

Le budget alternatif des syndicats vise principalement à rééquilibrer la contribution du travail et celle du patrimoine dans les recettes publiques. Sur base des calculs du Bureau du Plan, une globalisation des revenus soumis à l'impôt des personnes physiques pourrait rapporter près de

12,9 milliards d'euros par an. Pour y parvenir, les syndicats réclament notamment la mise en place d'un véritable cadastre des patrimoines.

Quelques autres sources de recettes qui pourraient redresser le budget : l'évaluation et la limitation des subventions aux entreprises, la limitation des privilèges des sociétés de management, et des cotisations équitables sur les flexi-jobs et les jobs étudiants. Au total, les mesures proposées pourraient générer jusqu'à 21,2 milliards.

IL Y A URGENGE !

En clôture, Bert Engelaar a insisté sur l'urgence du débat : « Aujourd'hui, nous assistons à un déséquilibre qui ne cesse de s'aggraver. On ne peut pas expliquer cela au travailleur moyen qui consulte sa fiche de paie. Cela alimente la frustration, nourrit la méfiance, le populisme et l'extrémisme ». Et conclut : « Le gouvernement Arizona nous impose un faux choix entre discipline budgétaire et droits sociaux. Mais ce n'est pas un choix équitable, car il existe bel et bien une alternative ». ◀

- ➔ Le front commun syndical appelle à soutenir une fiscalité juste en signant sa pétition pour porter cette revendication au Parlement fédéral.





TRAVAIL ET RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Et vous, comment ça va ?

Stress, surcharge, insécurité de l'emploi, harcèlement... Longtemps relégués au second plan, les risques psychosociaux s'imposent aujourd'hui comme l'un des défis majeurs de la santé au travail. Un phénomène massif, aux conséquences humaines et économiques considérables.

« Comment ça va ? » On vous a peut-être posé cette question ce matin au travail, à la va-vite, entre deux réunions. Sans vraiment attendre de réponse. Pourtant, derrière ces quelques mots se cache un enjeu essentiel : la santé, et notamment la santé mentale. Cette année, l'OIT – l'Organisation internationale du Travail – se penche sur cet enjeu à l'occasion de la journée de la Santé et de la Sécurité au Travail.

Car le constat est alarmant. Chaque année, plus de 840.000 personnes meurent dans le monde en raison de risques psychosociaux liés au travail. Derrière ce chiffre, ce sont des réalités bien concrètes : des horaires excessifs, une pression constante, l'insécurité de l'emploi ou encore des situations de harcèlement. Ces facteurs, loin d'être anodins, sont principalement associés à des maladies cardiovasculaires et à des troubles mentaux, qui peuvent amener à la maladie, voire au suicide.

IMPACT SUR LA SANTÉ ET L'ÉCONOMIE

UN DEMI-MILLION DE MALADES EN BELGIQUE

La Belgique n'est pas en reste. En 2024, le nombre de travailleurs malades de longue durée a dépassé le demi-million, indique le Baromètre socio-économique de la FGTB. Soit une augmentation de 28% par rapport à 2018. Soulignons la hausse inquiétante de 94% des travailleuses et des travailleurs en burnout durant cette même période. En 2024, le burnout concernait près de 50.000 personnes en Belgique. En cause ? Charge de travail, flexibilité accrue, précarité de l'emploi... Le travail de nuit et en horaires atypiques, notamment, a des conséquences désastreuses sur la santé au travail, le sommeil, l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle...

QUELQUES CHIFFRES

Les 5 facteurs de risque selon l'OIT

- Le stress au travail (exigences élevées + faible autonomie)
- Le déséquilibre entre efforts considérables et faible reconnaissance
- La précarité de l'emploi : la crainte de perdre son emploi ou des conditions de travail précaires
- La durée excessive de travail : 35% des travailleurs dans le monde travaillent plus de 48 heures par semaine
- Le harcèlement au travail : quasiment un quart des travailleurs et travailleuses ont subi au moins une forme de violence ou de harcèlement au cours de leur carrière professionnelle

840.000 décès/an dans le monde

En raison de maladies cardiovasculaires (cardiopathies ischémiques et accidents vasculaires cérébraux), de troubles mentaux, de cas de suicides. L'OIT évalue le « nombre d'années de vie perdues » à 45 millions.

Conséquences économiques : 1,37% de perte du PIB mondial. Les pertes les plus importantes ont lieu en Afrique et en Europe, liées à la baisse de productivité, aux coûts de soins et à la mortalité prématurée.

+ 840.000

personnes meurent chaque année dans le monde en raison de risques psychosociaux liés au travail.

**50.000**

Près de 50.000 personnes sont concernées par le burnout en Belgique et le nombre de travailleurs malades de longue durée a dépassé le **demi-million** en 2024.

PLUS QUE LA CHARGE PHYSIQUE : LA PRESSION QUI BRISE

Nous avons recueilli le témoignage d'un travailleur. Jonathan est encore dans la trentaine. Ouvrier dans l'industrie du papier, il travaille à une heure de route de chez lui. Comme beaucoup, il enchaîne les horaires en équipes, tantôt tôt le matin – prise de poste à 5 heures –, tantôt tard le soir, avec des rythmes qui désorganisent le corps autant que la vie privée. Sur le terrain, il est seul pour faire tourner deux machines, tout en portant des charges lourdes toute la journée. Mais ce qui l'a conduit aujourd'hui au burnout dépasse largement la pénibilité physique. « On reçoit des ordres, puis leur contraire. »

Dans un environnement où le management change constamment, souvent sans connaissance du métier, Jonathan décrit une pression permanente. Chaque moment d'arrêt est surveillé, interprété, sanctionné. « J'ai reçu un avertissement pour quelques minutes où j'étais à l'arrêt pendant une maintenance de machine. On est toujours observés par la hiérarchie, comme si elle cherchait à nous prendre en faute. » Il parle de micro-agressions répétées, de remarques, de contrôles, d'un climat d'intimidation où la confiance a disparu. « Même quand on fait bien le travail, ce n'est jamais suffisant. Honnêtement, on nous prend pour des cons alors que ça fait des années qu'on travaille dans ce secteur. » À cela s'ajoute un corps qui fatigue déjà : douleurs au dos, aux cervicales, sommeil perturbé. « Le stress est constant. » Aujourd'hui, Jonathan est à l'arrêt, et en contact avec son délégué. « Je ne me vois pas continuer dans ces conditions. » Chez ce travailleur, ce n'est pas un accident qui a fait basculer les choses, mais une accumulation, jour après jour, d'exigences floues, de pressions contradictoires et d'un travail devenu insoutenable.

UNE QUESTION D'ORGANISATION, PAS D'INDIVIDU

« Et pendant que des experts – tant nationaux que mondiaux – ne font qu'alerter sur les risques psychosociaux et les décès liés à l'organisation du travail, l'Arizona ne fait qu'augmenter la pression sur les malades, sous-entendant qu'une bonne partie d'entre eux pourrait retourner travailler sans problème ! On accuse les gens de tricher, alors qu'on ne fait rien pour prendre le problème à la source, c'est à dire au coeur de l'entreprise, de l'environnement de travail », indique Bert Engelaar, Président de la FGTB.

Le discours dominant voudrait par ailleurs que la santé mentale et les risques psychosociaux soient une question

à gérer individuellement. Le « développement personnel » appelle chacun et chacune à la résilience, à la gestion de son stress. Pourtant, les risques psychosociaux trouvent leur origine dans l'organisation même du travail. L'environnement psychosocial, tel que défini par l'OIT, « regroupe l'ensemble des éléments qui structurent l'activité professionnelle » : la manière dont les tâches sont conçues, l'organisation et la gestion du travail, ainsi que les politiques et pratiques qui encadrent le quotidien des travailleurs et travailleuses. Lorsque ces éléments se dégradent, ils deviennent des risques à part entière, comparables aux expositions physiques, chimiques ou biologiques. Moins visibles que les accidents ou maladies professionnelles, ils n'en sont pas moins réels et largement répandus.

PRÉVENTION ET DIALOGUE

Autrement dit, améliorer la santé au travail, ce n'est pas demander aux travailleurs de s'accrocher et tenir le coup. C'est agir sur les conditions de travail, le poste, les tâches, l'environnement. Agir à la source, en transformant l'organisation du travail elle-même. Cela suppose d'intégrer pleinement les risques psychosociaux dans les politiques de sécurité et de santé au travail, au même titre que les autres risques professionnels.

Des solutions concrètes ? Donner plus d'autonomie là où c'est possible. Clarifier les attentes pour éviter les tensions inutiles. Réduire les charges de travail excessives. Renforcer les collectifs et le soutien entre collègues. Garantir des espaces de dialogue où la parole peut circuler sans crainte. Autant de leviers concrets qui permettent de transformer le quotidien. Et bien sûr, renforcer le dialogue social.

Pour le mouvement syndical, l'enjeu est donc majeur. Il s'agit de faire reconnaître ces risques, d'en parler, mais aussi d'imposer des mesures de prévention concrètes. Car derrière les statistiques se cachent des situations d'épuisement, d'isolement et de perte de sens qui affectent profondément la dignité au travail. Parce que derrière les grandes statistiques, il y a des réalités individuelles. Et derrière ces réalités, il y a des marges de manœuvre. Le travail ne devrait pas rendre malade. Il peut, au contraire, être un facteur d'équilibre et de construction. À condition de s'en donner les moyens.

Et peut-être que tout commence par une question simple, mais sincère :

Et vous, comment ça va ? ◀

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Garder le cap moral

Le dimanche 10 mai, devant les portes – glaçantes – du Fort de Breendonk, s'est tenue la commémoration annuelle du 8 mai. Ce jour-là, en 1945, l'Allemagne nazie capitulait, mettant ainsi fin à la Seconde Guerre mondiale. Réunis au sein de la Coalition 8 mai, syndicats, organisations de la société civile, descendants de victimes et antifascistes étaient venus donner corps à cette journée chargée d'émotion.

Initialement construit comme fortification militaire défensive, le Fort de Breendonk fut transformé durant l'occupation allemande en camp pour prisonniers politiques. Résistants, communistes, militants syndicaux, Juifs et opposants politiques y furent enfermés dans des conditions inhumaines. Beaucoup n'y survécurent pas. D'autres furent déportés vers des camps de concentration comme Auschwitz.

UNE HORREUR ASSOURDISSANTE

Le président de la FGTB, Bert Engelaar, a entamé son discours par une invitation au silence. « Ici, le vrai silence n'existe pas. Si l'on écoute attentivement, on l'entend. Le gravier qui crisse sous les pas. Les bottes qui frappent sourdement la terre. Et, entre les deux, une voix qui se brise avant même de trouver ses mots ; un sanglot qui ne peut exister. » Car ce qui s'est passé à Breendonk ne doit jamais se reproduire. Torture, exécutions, déshumanisation et haine y ont régné en maîtres.

Bert Engelaar a également mis en garde contre la manière dont une politique antisociale peut, silencieusement, marcher dans les pas du fascisme. « Il ne s'agit pas de violence ouverte et assumée, mais de la manière dont des structures créent de la distance entre les êtres humains. Entre ceux qui ont des droits et ceux qui doivent attendre sur le bas-côté. »

LES FEMMES DANS LA RÉSISTANCE

Cette année, la commémoration mettait à l'honneur les femmes résistantes. Luc Triangle, de la Confédération syndicale internationale, a évoqué le rôle des femmes durant la Seconde Guerre mondiale. Des noms comme Octavie Van Gaeve, Andrée De Jongh et Amelia Briers ont été cités.

Le syndicaliste a également établi un lien entre la lutte historique et actuelle contre l'extrême droite : « Lorsque les inégalités économiques augmentent et que les droits démocratiques sont vidés de leur substance, les gens sont dressés les uns contre les autres ». Il a également souligné que les syndicats constituent les plus grandes forces d'opposition à l'extrême droite et aux élites économiques qui tentent de démanteler les droits démocratiques.



« LE RECUIL NE FAIT PAS DE BRUIT »

L'écrivaine et actrice Elisabeth Lucie Baeten a, elle aussi, insisté dans son discours sur la manière dont les reculs s'insinuent silencieusement : « Ce qu'il y a de plus dangereux dans le recul, c'est qu'il ne fait pas de bruit ». Si nous ne les défendons pas, les droits et l'égalité ne disparaissent pas d'un seul coup, mais à travers de petits glissements auxquels on s'habitue peu à peu.

Ellen De Soete, cheville ouvrière de la Coalition 8 mai, a lancé un appel clair à la solidarité et à la résistance. Elle a rappelé que le fascisme a été vaincu par « des gens ordinaires, qui ont fait preuve d'un courage extraordinaire. La paix et la justice demandent des personnes qui refusent de plier. Aujourd'hui, nous ne plantons pas de silencieux souvenirs, nous plantons la résistance. »

FÊTE DES MÈRES

L'un des moments les plus bouleversants de la commémoration est venu de Simon Gronowski, survivant de la Shoah âgé de 94 ans, qui a reçu un prix pour son engagement constant contre la haine et le fascisme.

Lorsqu'il était encore enfant, ce dernier a échappé à la déportation. « Ma mère m'a donné la vie une deuxième fois lorsqu'elle m'a poussé hors de ce train en marche en direction d'Auschwitz », a-t-il raconté. Sa mère et sa sœur n'ont pas survécu. En ce jour de Fête des mères, il a ainsi rappelé un ultime sacrifice d'amour et de résistance.

En recevant sa distinction, il a répété le message qu'il porte depuis des années : « Vive la paix, la démocratie et l'amitié entre les peuples. »

LA PAIX, PARTOUT

L'avocat spécialisé en droits humains Alexis Deswaef a, quant à lui, établi des parallèles entre le passé et les guerres et génocides contemporains. Il a notamment évoqué l'Ukraine, le Darfour et Gaza, affirmant que la mémoire de la Shoah nous oblige à continuer à nommer les crimes d'aujourd'hui. « Nous ne pouvons jamais nous taire. »

La commémoration s'est achevée par un appel collectif à faire à nouveau du 8 mai un jour férié officiel en Belgique. La solidarité et la dignité humaine doivent toujours être défendues, encore et encore. ◀



PAIEMENT DU PÉCULE DE VACANCES : ATTENTION AUX ARNAQUES

L'Office national des vacances annuelles (ONVA) met en garde contre une nouvelle vague de messages frauduleux concernant le pécule de vacances. Il s'agit de mails utilisant le logo de Dooole qui donnent l'impression de provenir de l'ONVA, mais qui proviennent en réalité d'un mail suspect.

Attention : les destinataires sont invités à se connecter via itsme. Les fraudeurs tentent ensuite de leur faire confirmer un paiement ou effectuer un virement. L'ONVA rappelle qu'il ne demande jamais de données personnelles par mail ou sms. Pour transmettre des données, il recommande d'utiliser les sites moncomptedevacances.be ou www.onva.fgov.be

En cas d'arnaque, transférez le mail frauduleux à suspect@safeonweb.be. En cas de perte d'argent ou d'extorsion, portez plainte auprès de la police, contactez votre banque et Card Stop (078/170 170) afin de bloquer les transactions frauduleuses.

UNITED FOR PALESTINE

Le 12 mai, pendant qu'à Vienne se déroulait la demi-finale de la 70e édition du Concours Eurovision de la chanson, des événements alternatifs étaient organisés un peu partout en Europe en soutien au peuple palestinien. Des initiatives qui refusent de voir la musique et la culture servir de vitrine à un État d'apartheid.

À La Madeleine, à Bruxelles, la salle affichait complet pour « United for Palestine », une soirée coorganisée par SOS Gaza, 11.11.11, INTAL et Vrede vzw, avec le soutien de la FGTB. De nombreux artistes ont répondu présents. Parmi eux, le Ra'jeen Dabkeh Group, Laura Tesoro, Gustaph, Zap Mama, Daan et la poétesse palestinienne Halah Asfour.

Katrien De Ruysche, organisatrice : « Nous sommes ici parce que nous désapprouvons la participation de la Belgique et d'Israël au Concours de l'Eurovision. Nous rejetons la manière dont ce concours est utilisé pour normaliser la politique génocidaire et d'apartheid d'Israël ».

Tout au long de la soirée, keffiehs sur les épaules, le public a chanté, applaudi et scandé des slogans de solidarité. 12 points pour la résilience, la solidarité et l'humanité.



MANIFESTATION NATIONALE EN SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

Le 17 mai, près de 78 ans après la catastrophe de la Nakba (l'expulsion de centaines de milliers de Palestiniens lors de la création de l'État d'Israël), de nombreuses personnes se sont rassemblées à Bruxelles pour exprimer leur solidarité avec tous les citoyens de Gaza et des territoires occupés, qui subissent quotidiennement la violence israélienne. Les manifestants ont également souligné le courage des militants de la Global Sumud Flotilla pour acheminer de l'aide humanitaire vers Gaza.

Dans un contexte mondial marqué par la montée des tensions, des guerres et des logiques autoritaires, il est essentiel de ne pas oublier le passé et de faire entendre une voix forte pour la justice, la paix et les droits humains. ◀

Du constat d'une demande d'emploi qui explose à la réduction collective du temps de travail, il n'y a que le courage politique qui manque

Depuis le début de la législature, la majorité MR-Engagés en Wallonie agite dans un shaker néo-libéral son élixir miraculeux censé insérer massivement les gens à l'emploi. Ce breuvage indigeste fait de mesures d'activation, de sanctions et d'exclusion des demandeuses et demandeurs d'emploi ainsi que de démantèlement des dispositifs d'insertion et de développement de l'intérim ferait baisser le chômage. Vraiment ?

Depuis 10 ans, la demande globale d'emploi grimpe ; le chômage indemnisé baisse fortement et le chômage non indemnisé explose. Et la situation connaît une aggravation depuis les deux dernières années. La « potion magique » du gouvernement wallon se fracasse sur la réalité des chiffres. Et les entourloupes méthodologiques n'y changent rien. Là où le gouvernement prétend que les comparaisons sont bancales, la FGTB wallonne objective : n'en déplaise au Ministre Jeholet, les données sont disponibles et comparables.

- Les plus fortes hausses de la demande globale d'emploi sont enregistrées en 2024 et 2025 avec des hausses respectives de 7% et 9,6%.
- Si on zoome sur les DE, les demandeuses et demandeurs d'emploi, n'ayant pas ou plus droit à une allocation de chômage ou d'insertion, le constat est inquiétant : il y a un effet « vases communicants » entre les demandeurs d'emploi indemnisés et ceux qui ne le sont pas.
- Le ratio entre demandeurs d'emploi indemnisés et non indemnisés s'est presque totalement inversé en 10 ans : en 2015, 72% des DE étaient indemnisés par l'ONEM, ils ne sont plus que 38% aujourd'hui.
- Vu sous un autre angle, on peut noter que le FOREM compte près de deux fois plus de DE non indemnisés qu'indemnisés. Cette situation risque de s'aggraver dans les mois à venir car lorsqu'il sera possible d'intégrer les chiffres des troisième et quatrième vagues d'exclusion d'avril et juillet, le constat dressé sera considérablement accentué. On pourra affirmer qu'avec les prochaines exclusions, les demandeurs d'emploi indemnisés seront à peine 3 sur 10 !

Cette augmentation du nombre de demandeuses et demandeurs d'emploi non indemnisés constitue une preuve supplémentaire que les logiques libérales déployées tant au fédéral qu'au régional (selon lesquelles la pression, les sanctions et exclusions pousseraient les travailleurs et travailleuses privés d'emploi vers l'emploi) sont totalement fausses et infondées.

Le tableau qui se dresse devant nos yeux est inquiétant. La dérégulation fédérale du marché de l'emploi (généralisation des flexi-jobs, extension supplémentaire des jobs étudiants, mesures facilitant davantage les heures supplémentaires) qui diminue le nombre d'emplois accessibles aux demandeurs d'emploi, la Wallonie qui doit faire face – en 6 mois – à près de 70.000 exclusions (soit le double de ce qu'elle a connu en 10 ans avec les exclusions dues à la limitation des allocations d'insertion), le « tout à l'intérim », le nombre de flexijobbers qui a fortement progressé entre 2024 et 2025 tout comme l'emploi étudiant, le flexijob qui entre massivement dans certains secteurs au détriment de l'emploi « classique », sans oublier l'absence de politique régionale d'emploi à la hauteur des enjeux, rendent légitimes les craintes quant aux perspectives de création d'emplois durables et de qualité et de développement économique et social en Wallonie.

S'apitoyer ne sert à rien. Conscientiser et proposer des solutions font parties de notre ADN. L'une d'entre elles : la réduction collective du temps de travail avec embauche compensatoire et maintien du salaire.

Contrairement à ce que laissent penser les sempiternelles jérémiades de la FEB, la plupart des grandes entreprises se portent bien. Elles continuent à générer des profits historiquement élevés. Plus de 42% de taux de marge en moyenne au niveau des entreprises belges en 2024, tant au niveau fédéral que wallon. Et même 44% pour les grandes entreprises (supérieur aux estimations de la Banque nationale).

Et tant mieux ! Mais c'est au niveau de la redistribution de ces richesses créées (par les travailleurs et travailleuses) que le problème se pose.

D'un côté, des dividendes records versés aux actionnaires des grandes entreprises : au niveau wallon, 10,7 milliards de dividendes distribués par les 18 plus grosses entreprises à leurs actionnaires. De l'autre côté, salaires des travailleurs et travailleuses gelés, index malmené et emploi toujours plus précarisé.

CONGRÈS DE L'INTERRÉGIONALE WALLONNE

« Ils détruisent tout. Nous, on construit l'avenir ! »

700 militantes et militants réunis en Congrès à Liège le 19 mai dernier ont réélu Jean-François Tamellini à la tête de la FGTB wallonne.

Le capitalisme se nourrit de l'instabilité, des crises, des inégalités et des déséquilibres, pour mieux favoriser l'accaparement des profits par une minorité. Inversement, le projet de société de la FGTB wallonne vise l'instauration d'équilibres entre progrès social, développement économique, enjeux démocratiques et préservation de l'environnement, au bénéfice de l'intérêt général et non des profits de quelques-uns. Soucieuse de faire du progrès social et environnemental les objectifs du développement économique, la FGTB wallonne entend développer le rapport de force pour contrer les politiques de droite et remettre l'intérêt général, les besoins de la population et les défis environnementaux au centre des préoccupations, en partant toujours des réalités de terrain.

Le Congrès, étape essentielle de la démocratie syndicale, a donné le départ d'un travail de cadastrage des besoins fondamentaux et essentiels pour assurer une vie de qualité à toutes et tous. Cette dynamique associera des spécialistes de différents domaines ainsi que des actrices et acteurs de la société civile.

Le Secrétaire général de la FGTB wallonne est très clair : « L'objectif est d'identifier ces besoins fondamentaux et d'élaborer au cours des deux prochaines années – avant les prochaines élections régionales – un programme de mesures sociales, politiques, environnementales et économiques. Il est vital de proposer un véritable projet de société à même de restaurer des équilibres essentiels, et d'en reconstruire de nouveaux. On proposera également un contre-budget anti-austéritaire démontrant la faisabilité du financement et de la mise sur pied des mesures que ce travail collectif partant des réalités de terrain aura permis d'identifier. On peut compter sur la FGTB wallonne pour mettre les responsables politiques face à leurs responsabilités : ils devront nous écouter ! ».

➔ Retrouvez tous les textes et positions de Congrès sur le site <https://fgtb-wallonne.be>



Résultat des courses : de gros actionnaires, des spéculateurs et des sociétés d'intérim qui s'enrichissent (à coup de subsides publics), sans la moindre création d'emplois de qualité. Conduisant au contraire à une précarisation généralisée de la population.

Pourtant, en décidant de redistribuer autrement les richesses, il est possible de créer des milliers d'emplois durables et de qualité. Si on observe uniquement les 507 plus grandes entreprises wallonnes, un passage de 38 à 32 heures de travail par semaine, avec maintien du salaire pour les travailleurs et travailleuses en place, permettrait la création de... 36.569 emplois supplémentaires ! Pas des contrats d'intérim. Des CDI, qui permettent de reconstruire

des perspectives d'avenir. Après paiement des salaires, il resterait une valeur ajoutée brute à distribuer de 9,21 milliards pour ces entreprises. De quoi continuer à faire plaisir aux actionnaires. Un contrat win-win et une véritable recherche d'équilibres.

UNE QUESTION DE CHOIX POLITIQUE ET DE PROJET DE SOCIÉTÉ

Alors, on continue de s'étrangler avec une potion gouvernementale écœurante ou on tente le cocktail syndical d'une société plus juste et plus égalitaire ? ◀

Le chômage n'est pas un « Win for Life ». C'est une lutte quotidienne pour garder sa dignité

Une carte blanche de Florence Lepoivre, secrétaire générale de la FGTB Bruxelles.



Ce matin, je suis allée à la rencontre de nos affiliés devant l'un de nos bureaux de paiements des allocations de chômage. Et une fois encore, j'ai mesuré à quel point la limitation des allocations de chômage dans le temps décidée par le gouvernement De Wever est une réforme violente, injuste, inégalitaire, asociale, insupportable.

Une réforme qui va plonger de nombreux Bruxellois dans la précarité.

Une réforme qui démantèle la sécurité sociale fédérale.

Une réforme qui met à mal les solidarités que nous avons construites, par la lutte, depuis la fin du XIX^{ème} siècle, pour tous les travailleurs.

Ce matin, j'ai croisé des dizaines de demandeurs d'emploi.

Toutes et tous sont inquiets. Beaucoup ne savent plus vers qui se tourner.

Certains sont en colère. La plupart sont sidérés, ne comprennent pas, ont les larmes aux yeux quand ils parlent de leur situation.

J'ai croisé ce père de famille, trois enfants, qui se bat pour retrouver un emploi mais qui n'y parvient pas. Ou en tout cas, pas un emploi suffisamment stable pour assurer un revenu décent à sa famille, pour leur offrir le bien-être qu'ils méritent.

J'ai rencontré ce jeune homme, d'origine italienne, qui multiplie les contrats d'intérim depuis son arrivée en Belgique. Il a quitté sa Sicile natale parce qu'il n'y avait aucun espoir d'y trouver un emploi. Et aujourd'hui, malgré tous ses efforts, malgré son travail acharné, malgré tous les emplois qu'il a exercés, il se retrouve exclu du chômage.

J'ai aussi parlé à cette femme, d'origine congolaise, racisée, discriminée sur le marché du travail, qui ne sait plus quoi faire pour trouver un emploi.

J'ai rencontré cette femme qui m'a dit, soulagée : « Moi, je suis pensionnée depuis le 1^{er} février. Heureusement. »

J'ai parlé avec ce travailleur ALE, qui continuera malgré tout à travailler pour une école européenne, même s'il va perdre son chômage, même s'il risque de ne pas toucher l'intégralité de son

revenu d'intégration. Parce qu'il a besoin de travailler. Pour lui. Pour garder sa dignité. Mais il ne sait pas comment il fera sans revenus en juillet et août, quand l'école sera fermée. Et il ne comprend pas pourquoi cette école ne peut pas lui offrir un vrai contrat.

J'ai rencontré cette jeune femme qui travaillait dans les ressources humaines et qui devait virer des travailleurs pour les remplacer par des étudiants ou des flexi-jobeurs, moins chers pour l'employeur. Dégoûtée, elle a démissionné. Elle veut croire qu'elle pourra retrouver un emploi qui a du sens, en accord avec ses valeurs.

J'ai rencontré cet homme de plus de 60 ans. Plus de 27 ans de travail. Soirs, nuits, parfois week-ends, dans un métier pénible. Il a mal au dos, mais pas suffisamment pour être reconnu en invalidité. Il n'a pas travaillé suffisamment pour conserver ses allocations de chômage. Malgré son âge. Malgré ses 27 années de cotisations payées sur ses heures de travail, sur ses heures supplémentaires, sur ses heures prestées le weekend.

J'ai aussi rencontré cette jeune femme. Deux jeunes enfants, 8 mois et 2 ans et demi. Elle a dû fuir son mari, son domicile, tout abandonner, avec ses deux enfants sous le bras, après des violences sexuelles commises sur le plus âgé... 2 ans et demi ! Aujourd'hui, elle vit entre avocats, juges et services sociaux. Elle a dû arrêter de travailler. Elle va très bientôt perdre ses allocations de chômage, sa seule source de revenus. Elle a honte d'aller au CPAS demander ce qui lui est pourtant dû, ce que vous et moi, ce que la société lui doit.

Et ce ne sont là que quelques visages croisés ce matin.

Mais des visages qui me marqueront à jamais.

J'espère que, même si vous ne les avez pas rencontrés, ces mots vous permettront de mettre un visage, une histoire, derrière les 42.000 demandeurs d'emploi bruxellois – et les 180.000 chômeurs en Belgique – qui seront exclus des allocations de chômage.

Derrière ces chiffres, il y a des vies. Des familles. Des parcours. Des combats quotidiens.

Et face à eux, un gouvernement fédéral qui stigmatise, caricature, qui exclut violemment. Sans réflexion. Sans nuance. Sans laisser la moindre chance à celles et ceux qui se battent chaque jour pour trouver un emploi stable, durable, digne. ◀

ACCOMPAGNER, PAS EXCLURE

E.R. Mende Uens Hoogstraat 42, 1000 Brussel • Ne pas jeter sur la voie publique

FGTB

La réforme du chômage frappe, vague après vague. Pendant plusieurs mois, nous avons mené l'enquête à Charleroi, Bruxelles, Liège, Tournai et Anvers, au plus près des personnes concernées et de celles et ceux qui les accompagnent au quotidien.

Nous avons recueilli des témoignages marqués par l'incompréhension, l'angoisse, la colère. Derrière les chiffres, il y a des vies bouleversées, des familles fragilisées et la peur de basculer dans une précarité encore plus grande.

Travailleur-euses exclu-es, agents des services chômage, responsables syndicaux... Tous dressent le même constat : cette réforme est profondément injuste et ne favorisera pas le retour à l'emploi.

Notre conviction : il faut accompagner, pas exclure. Parce que chacun a droit à une existence digne.

PHILIPPE BORSU

« Il y a une volonté politique et symbolique derrière cette réforme »

Le gouvernement fédéral poursuit sa réforme de limitation des allocations de chômage dans le temps. Sur le terrain, les inquiétudes grandissent, tant du côté des personnes concernées que des services chargés d'accompagner les demandeurs d'emploi. Nous avons interrogé Philippe Borsu, Secrétaire fédéral à la FGTB et expert des questions chômage.

Le gouvernement prétend que cette réforme permettra de remettre massivement des personnes à l'emploi. Que disent les faits ?

Les faits disent que ce n'est pas le cas. De nombreuses études le prouvent. Il faut déjà regarder de près ce que le gouvernement appelle un « retour à l'emploi ». Dans les statistiques, un emploi d'un jour est comptabilisé comme une reprise d'emploi. Cela permet ensuite d'annoncer des chiffres positifs, mais cela ne dit rien de la qualité ou de la stabilité du travail retrouvé.

Présenter cela comme une réussite, c'est un peu facile, politiquement...

De nombreux témoignages montrent aussi que des personnes ayant travaillé et cotisé pendant des années vont être exclues, ou l'ont été. La réforme ignore complètement les parcours de vie...

Oui, clairement. Nous recevons énormément de témoignages de travailleurs et travailleuses qui ont cotisé pendant longtemps, qui ont connu des périodes d'emploi, des carrières parfois difficiles, parfois fragmentées, et qui se retrouvent aujourd'hui menacés d'exclusion.

Cette réforme applique une logique extrêmement brutale et administrative, sans tenir compte des réalités humaines et des parcours de vie.

Est-ce une forme d'aveuglement politique ?

Non. Il y a clairement une volonté politique derrière cette réforme. De Wever l'a évoqué... Pour lui, il s'agit d'une forme de réforme de l'État qui ne dit pas son nom. Dans les faits, l'impact frappe principalement Bruxelles et la Wallonie, où se concentre une grande majorité des demandeurs d'emploi de longue durée. Il y a aussi une dimension symbolique derrière. Le gouvernement voulait montrer qu'il « agissait » fortement sur le chômage. Mais derrière cet affichage politique, les conséquences sociales et humaines sont énormes.



”

Cette réforme applique une logique extrêmement brutale et administrative, sans tenir compte des réalités humaines et des parcours de vie.

On entend également de plus en plus parler des difficultés rencontrées par les CPAS...

Oui. Au départ, le gouvernement expliquait qu'un tiers des personnes concernées retrouverait un emploi, un tiers se tournerait vers les CPAS et un tiers sortirait complètement des radars.

Mais sur le terrain, les CPAS constatent déjà une augmentation très importante des demandes d'aide. Dans certaines communes, on dépasse largement le tiers annoncé. Plusieurs CPAS ont d'ailleurs demandé une suspension ou un report de la mise en œuvre de la réforme, tant la charge de travail devient ingérable. Des compensations financières ont été annoncées, mais elles restent largement insuffisantes face à l'ampleur des besoins.

Et du côté des services chômage et des affiliés, quel est le climat aujourd'hui ?

La situation est très compliquée. Psychologiquement notamment. Il faut guider, accompagner, rassurer les personnes concernées, autant que possible.

Mais par ailleurs, du côté de nos services, les agents sont soumis à une pression énorme. Les équipes doivent gérer des volumes très importants de dossiers, répondre à des personnes inquiètes, tout en faisant face à des règles administratives de plus en plus complexes. Autrement dit, ce n'est pas parce qu'il y a moins de dossiers chômage qu'il y a moins de travail à fournir, bien au contraire.



Profession : agent chômage. Position : première ligne

Informier, conseiller, accompagner : voilà le quotidien des agents chômage. Mais alors que les exclusions se multiplient, comment cela se passe-t-il au guichet ? Syndicats Magazine s'est rendu au sixième étage du bâtiment de la FGTB de Charleroi.

Dix-neuf guichets, une salle d'attente, un écran diffusant des infos pratiques. Tout est pensé pour répondre aux questions des affiliés. Corinne, Fabienne, Stéphane, Patricia, Sylvia et Benoît, directeur adjoint du service chômage, ont accepté de raconter leur quotidien. Plus tard, Danny, agent d'accueil, les rejoint.

Car c'est le jour des paiements. Les agents ont déjà traversé plusieurs vagues d'exclusions liées à la réforme. Ils ont vu arriver les affiliés, lettre de l'ONEM à la main. Ils ont entendu les mêmes questions : « À quoi vais-je avoir droit ? Est-ce que j'aurai droit au CPAS ? Comment vais-je survivre ? »

« ON S'ATTENDAIT À DES DÉBORDEMENTS »

L'équipe redoutait les semaines précédant la première vague d'exclusions. « On s'attendait à des débordements », se souvient Corinne. Finalement, la violence redoutée n'est pas venue. « La colère, elle est dirigée vers le gouvernement. Ici, c'est surtout du dépit. De l'inquiétude. »

Les vagues de mars et d'avril ont toutefois été plus rudes. « Elles concernaient des personnes avec des dossiers plus complexes, qui n'avaient pas forcément compris », explique Benoît.

Pour anticiper les réactions, le service a misé sur des convocations massives, des séances d'information, des permanences spécifiques pour les recours, une présence renforcée à l'accueil... Malgré toutes les précautions prises, certains découvrent leur exclusion en ouvrant le courrier de l'ONEM. Beaucoup pensaient avoir suffisamment d'années de carrière pour conserver leurs allocations. D'autres s'appuyaient sur le calcul de l'Office national des pensions, ignorant qu'il diffère de celui de l'ONEM.

LE POIDS DES HISTOIRES

La lettre tombe, puis le choc. Les affiliés se tournent alors vers les agents, ces visages connus censés avoir les réponses.

« Les gens arrivent avec leur histoire », raconte Fabienne. « Nous devons mettre des barrières, sinon on pleure avec tout le monde. » Car ici, il ne s'agit pas de chiffres abstraits : on parle de loyers, de factures, de nourriture.

Certaines situations ne rentrent dans aucune case. « Il y a des personnes qui ne sont pas « assez » malades pour être à la

mutuelle, mais pas assez bien portantes pour travailler. » D'autres sont à quelques mois de la pension. « Un homme s'est vu refuser une dérogation : il lui manque 45 jours de travail. »

AGENT CHÔMAGE : UN MÉTIER DEVENU PLUS LOURD

Tous constatent que le métier s'est considérablement complexifié. « Avant, on connaissait la législation par cœur. Aujourd'hui, il faut tout vérifier », résume Benoît. Les réformes ont densifié la matière, les validations sont multiples, et la moindre pièce manquante peut bloquer un paiement.

”

On gère des drames humains au quotidien.

À cela s'ajoute la digitalisation accélérée depuis le Covid. Les agents reçoivent désormais des photos floues, des scans incomplets, des documents envoyés à plusieurs adresses différentes. « Beaucoup de problèmes se régleraient plus simplement en présentiel », insiste Fabienne. « Il ne faut pas hésiter à venir au bureau. »

À L'ACCUEIL, EN PREMIÈRE LIGNE

Au rez-de-chaussée, Danny travaille à l'accueil. C'est lui qui fait face aux réactions à chaud. « Il faut rassurer, calmer, contenir. Ma phrase, c'est toujours : « Nous sommes là pour vous aider ».

Il parle moins de violence que de tristesse. Certaines personnes évoquent le suicide. D'autres viennent chercher des informations sur le CPAS, convaincues qu'elles n'y auront pas droit. « On gère des drames humains au quotidien », dit-il.

ENTRE RECONNAISSANCE ET MOBILISATION

Les agents tiennent toutefois à nuancer. Il y a de beaux moments, de la solidarité : des affiliés reconnaissants, des reconversions professionnelles, des formations entamées malgré les difficultés. Face à la brutalité de la réforme, face à l'injustice de l'exclusion, on cherche – et on essaie de trouver – des solutions.

Au sixième étage, les brochures restent alignées et les paiements continuent. Le jour de paiement s'écoule dans un calme maîtrisé. On attend les prochaines vagues. Et derrière chaque nouvelle lettre, il y aura encore un visage, une histoire, une inquiétude, que l'on continuera à accueillir.

À Liège, 1.200 recours contre les exclusions du chômage

Face à cette implacable réforme du chômage, la FGTB Liège-Huy-Waremme est immédiatement passée à l'action. La régionale a annoncé avoir déposé 1.200 recours individuels contre les exclusions, depuis l'automne 2025.

Lors d'une séance d'information organisée pour les demandeurs et demandeuses d'emploi, la FGTB a rappelé le principe défendu : « un recours pour chaque affilié ». La démarche s'appuie sur un argument juridique déjà utilisé avec succès par le passé : le législateur ne peut pas imposer une régression des droits sociaux lorsqu'elle est jugée injustifiée ou disproportionnée. En 2014, des jeunes avaient ainsi récupéré leurs allocations d'insertion sur cette base.

À Liège, le syndicat s'attend déjà à une bataille juridique d'ampleur. Zoé Istaz-Slangen, Directrice de l'ODS à la FGTB Liège-Huy-Waremme, explique : « Bien sûr, on attend les arrêts de la Cour constitutionnelle sur l'ensemble de la réforme, qui orientera la suite. Mais ce qu'il faut rappeler, c'est qu'on a déjà eu des victoires et qu'il faut continuer à défendre cette cause. »

Ces recours individuels ne suspendent toutefois pas les exclusions. Les personnes concernées pourraient donc rester plusieurs mois sans allocations avant une éventuelle décision favorable de la justice. Des délais de 9 à 12 mois ont été évoqués avant d'obtenir une décision.

Pour Minervina Bayon, secrétaire régionale FGTB Liège, l'enjeu dépasse largement la province : près de 180.000 personnes seront exclues du chômage dans tout le pays. « Derrière ces chiffres, ce sont autant de parcours de vie, de familles et de situations déjà fragilisées, qui basculent dans l'incertitude. À Liège, il y a 88.000 demandeurs d'emploi pour 6.600 offres d'emploi disponibles. Cette réforme, elle est injuste, et elle est inutile ! »

La détresse avant la colère

Depuis le début de l'année, plusieurs vagues d'exclusions du chômage frappent les demandeurs et demandeuses d'emploi. À Tournai, dans les locaux de la FGTB Wallonie picarde, les services chômage se sont préparés à accueillir les personnes concernées dans un climat de forte inquiétude.

Mais les craintes de débordements ne se sont pas concrétisées. « Nous nous attendions à de la colère. En réalité, nous avons surtout vu de la détresse, de la tristesse, de la résignation », explique Carole Gressier, responsable du service chômage.

Derrière les chiffres des exclusions se cachent des parcours de vie souvent marqués par les accidents, la maladie ou les difficultés familiales. « Ce n'est pas un choix d'être pendant vingt ans au chômage », insiste Carole Gressier.

Lors des réunions d'information les témoignages ont parfois été particulièrement lourds. Certaines personnes évoquent la mendicité, la prostitution ou même des idées suicidaires. « Qu'est-ce qu'on va faire ? On n'a pas d'autre solution. »

Quentin Huart, des Jeunes FGTB, parle d'un climat triste, socialement « violent ». En effet, beaucoup de personnes concernées alternent petits contrats, intérim ou formations. Certaines reprennent même des études, parfois sans que celles-ci soient reconnues comme menant à un métier en pénurie. Résultat : exclusion malgré les efforts entrepris pour se réinsérer.

Le passage par le CPAS constitue également une source d'angoisse. « C'est une mise à nu », explique Quentin Huart. Beaucoup redoutent le contrôle de leurs dépenses ou la remise en cause de certaines activités de leur quotidien.

Au fil des nouvelles vagues d'exclusions, un sentiment revient sans cesse dans les permanences : l'injustice. À Tournai comme ailleurs, les services syndicaux continuent d'accompagner les personnes concernées. Mais une chose apparaît déjà clairement : derrière cette réforme, ce sont des vies déjà fragilisées qui basculent davantage encore dans la précarité.

➔ Lire l'article entier :



Témoignages

Exclure : mettre quelqu'un dehors, l'expulser, le chasser. Le terme traduit la brutalité de la mesure. Avec la réforme de l'Arizona, 180.000 personnes seront exclues du chômage. Syndicats Magazine a assisté à trois sessions d'information destinées aux personnes concernées – au nord, au sud du pays et dans la capitale – pour recueillir leurs témoignages.



« Mon entreprise a fait faillite en 2022. Depuis, je n'ai pas retrouvé de contrat fixe, alors je me suis plongé dans l'intérim. Aujourd'hui, je travaille entre douze et quinze jours par mois et je bénéficie d'un complément de chômage. Un jour, je me suis réveillé avec une lettre d'exclusion du chômage. J'ai été vraiment très déçu. On met tout le monde dans le même sac. »

Jean*

« J'ai travaillé dans la restauration comme plongeur, commis de cuisine et dans le nettoyage un peu plus de 30 ans. Aujourd'hui, je n'ai plus droit au chômage. Ça m'a fait un grand choc de recevoir la lettre d'exclusion. J'ai perdu mon travail en 2014. Mon entreprise a fait faillite. Dans la restauration, on ne veut plus de travailleurs âgés. Durant les dix années où j'ai été au chômage, j'ai envoyé énormément de CV. Comment trouver un emploi à 62 ans, alors que je n'en trouvais déjà pas à 53 ? Avec quoi allons-nous vivre ? »

Haddou



« J'ai des problèmes de santé et j'attends une reconnaissance officielle d'invalidité. Je perçois une allocation de garantie de revenus. Cette allocation prend fin le 1er juin. Si je perds cette allocation, je vais me retrouver dans une situation très difficile. La moitié de mes revenus est consacrée au loyer. Il ne me reste que 300 euros par mois pour les courses et tout le reste. Je suis mère célibataire de deux enfants. Si cela continue ainsi, nous allons nous retrouver dans la pauvreté. »

Laila

« J'ai travaillé de longues années dans l'Horeca. Pendant un temps, j'ai dû accepter du travail non déclaré. Ce n'était pas un choix. Mes allocations prendront fin le 1er juin. Si je ne retrouve pas rapidement un emploi, je vais me retrouver dans une situation très difficile. J'ai entendu aux infos que la limitation dans le temps du chômage est un succès. Qu'en Flandre, 17% des chômeurs de longue durée ont retrouvé un emploi. Mais de quoi parle-t-on ? Cela veut dire que 83% des personnes n'ont rien trouvé et vont se retrouver sans revenus. »

Bart

« Il y a quelques années, j'ai suivi une formation et décroché un CDI à mi-temps dans une maison de repos, malgré mon âge. Aujourd'hui, je gagne 1.349 euros nets. Une fois le loyer et les factures payés, il ne reste plus rien. Je ne déjeune pas, je mange une fois par jour. J'ai plus de difficultés à me concentrer au travail, je perds du poids, je ne sais plus soulever des charges lourdes. Le complément chômage me permettait de faire des courses, de pouvoir m'alimenter un peu plus, de survivre. Parce que je ne vis plus, je survis. » ◀

Aurore*

« Je le vis très mal. Pour moi, c'est profondément injuste. Je cherche activement du travail, je rencontre un organisme d'accompagnement à l'emploi toutes les deux semaines et je peux le prouver. J'ai énormément de lettres et de candidatures à montrer. Je pense que les partis qui ont voté ces réformes ne mesurent pas les conséquences réelles de leurs décisions. Ils devraient venir voir ce qui se passe sur le terrain, dans la vraie vie. Car tout n'est pas si simple. »

Marie*

« Je suis formatrice en alphabétisation à mi-temps. J'ai 59 ans. Depuis mes 18 ans, j'ai fait tout mon possible pour avoir des revenus. En tant que mère célibataire, je me suis retrouvée quelques années au chômage. Pendant cette période, j'ai suivi des formations, mais elles ne sont pas prises en compte. Apparemment, je vais perdre mes droits au mois de juillet. Je commence à avoir des soucis de santé liés à mon âge. Je ne sais pas de quoi demain sera fait. Je me suis vraiment sentie rabaisée... comme si je ne valais plus rien. »

Lina



*Prénom d'emprunt

L'index, comment ça marche ?



L'indexation automatique, c'est le mécanisme qui adapte les salaires et les allocations sociales (pensions, chômage, etc.) à l'augmentation du coût de la vie. Quand les prix augmentent, les salaires et les allocations suivent globalement cette hausse, même si cela se fait souvent avec un certain retard. Par exemple, lors de la crise énergétique de 2022, l'inflation a grimpé très vite : les factures ont augmenté immédiatement, alors que les salaires et allocations n'ont été adaptés que des mois, voire un an après.

QUELLE EST LA RÈGLE POUR LA COMPOSITION DU PANIER DES MÉNAGES ?

C'est l'Enquête sur le Budget des Ménages qui détermine la composition du panier. Cette enquête analyse les dépenses de consommation des ménages. En règle générale, un bien ou un service entre dans le panier s'il représente plus de 1‰ des dépenses de consommation. S'il représente moins de 1‰, il en sort. Par exemple, si un ménage consacre 0,1% de son budget familial à l'achat de pain, le pain est intégré au panier.

QUELS SONT LES AVANTAGES DE L'INDEXATION AUTOMATIQUE ?

C'est un amortisseur économique qui permet à la Belgique de mieux résister aux crises. Dès que le coût de la vie augmente, les salaires et les allocations sociales sont indexés automatiquement. Sans que cela fasse l'objet de négociations.

Elle contribue à la paix sociale, et à éviter des conflits — qui pourraient survenir à chaque fois que cette augmentation devrait survenir. En effet, les négociations entre syndicats et employeurs portent uniquement sur les augmentations salariales réelles, qui viennent en plus de la compensation pour l'augmentation du coût de la vie.

Grâce au système d'indices-pivots différents d'un secteur à l'autre, l'indexation est étalée sur toute l'année. Ceci permet d'éviter un « choc » dans l'économie auquel on assisterait en cas d'augmentation simultanée de tous les salaires et allocations

Ce système unique en Europe garantit une solidarité automatique entre les travailleurs et travailleuses des secteurs forts et des secteurs faibles et entre les actifs et inactifs.

EN QUOI CONSISTE « L'INDEXATION PARTIELLE » DU GOUVERNEMENT ARIZONA ?

On l'appelle indexation « light » ou partielle, indexation plafonnée, ou encore indexation en centimes. Qu'est-ce que ça veut dire ? Que les salariés gagnant plus de 4.000 € bruts par mois verraient deux indexations plafonnées, une en 2026 et une autre en 2028. Concrètement, la partie du salaire dépassant 4.000 € ne serait pas indexée. L'augmentation maximale liée à l'indexation serait donc limitée à 80 € bruts (soit 2% de 4 000 €), quel que soit le montant total du salaire.

À titre d'exemple, un salaire brut de 3.000 € serait indexé comme d'habitude (+2%) pour atteindre 3.060 €. La prochaine indexation — prévue pour 2028 — serait également appliquée dans son intégralité, ce qui porterait alors votre salaire brut à 3.121 €.

Par contre, un salaire de 4.500 € bruts serait indexé selon l'indice plafonné à 4.580 € au lieu des 4.590 € habituels. Pour quelqu'un qui est à 25 ans de sa pension, cela représente — avec la deuxième indexation plafonnée prévue pour 2028 — une perte cumulée de plus de 9.000 € bruts. C'est un cas classique d'effet boule de neige.

À QUI S'APPLIQUERAIT L'INDEXATION PARTIELLE ?

Cette indexation partielle s'appliquerait à environ la moitié des salariés du pays. En effet, le salaire médian tourne autour de 4.000 € bruts par mois : cela signifie qu'une moitié des travailleurs gagne plus, et l'autre moitié gagne moins.

Un tiers des pensionnés serait également concerné. Pour les allocations sociales, le plafond est fixé à 2 000 € par mois. Tous les montants supérieurs subiraient l'indexation plafonnée.

POURQUOI LES SYNDICATS NE SOUTIENNENT-ILS PAS CETTE MESURE ?

Les remises en cause du mécanisme d'indexation par le gouvernement Arizona constituent une attaque directe contre le pouvoir d'achat et risquent d'affaiblir davantage ce système. Au total, les pertes peuvent atteindre plusieurs dizaines de milliers d'euros sur l'ensemble d'une carrière.

Les employeurs ont eux aussi de sérieuses réserves quant à cette mesure, car elle est particulièrement difficile à mettre en œuvre. Il n'est pas clair quelle partie des économies réalisées sur les coûts salariaux ils devront reverser à l'État à l'avenir. ◀

➔ Calculez combien vous allez perdre avec le saut d'index partiel grâce à notre calculateur.



Bien au travail, bien dans sa peau

Entre la pression sur les délais, les objectifs et la disponibilité permanente, on prend de plus en plus conscience que le travail ne se résume pas à la seule prestation. Le bien-être au travail n'est pas un luxe, mais une condition indispensable à l'employabilité durable et à la dignité humaine. En effet, une personne qui se sent bien travaille mieux, reste motivée et est moins susceptible de tomber malade. Pourtant, aujourd'hui plus que jamais, le travail rend de plus en plus malade. Et à côté des maladies physiques, le mal-être psychique occupe une place de plus en plus préoccupante.

Pour bien cerner les enjeux, la Centrale Générale - FGTB a mené fin 2025 une enquête auprès des travailleuses et des travailleurs. Les résultats confirment des tendances lourdes : fatigue extrême, pression permanente, manque de reconnaissance et impossibilité de déconnecter. Beaucoup décrivent un travail qui déborde sur la vie privée et met la santé en danger. Enfin, l'insécurité et le stress quotidien (incertitude, pression, harcèlement ou tensions) aggravent encore le mal-être général.

QUELLES SONT LES CAUSES DU STRESS AU TRAVAIL ?

Se sentir mal dans sa peau au travail, que ce soit mentalement ou physiquement, n'est pas une fatalité, mais la conséquence de conditions de travail néfastes pour la santé. Mais qu'est-ce qui pousse les travailleurs et travailleuses à bout ? Notre enquête livre des résultats sans équivoque.

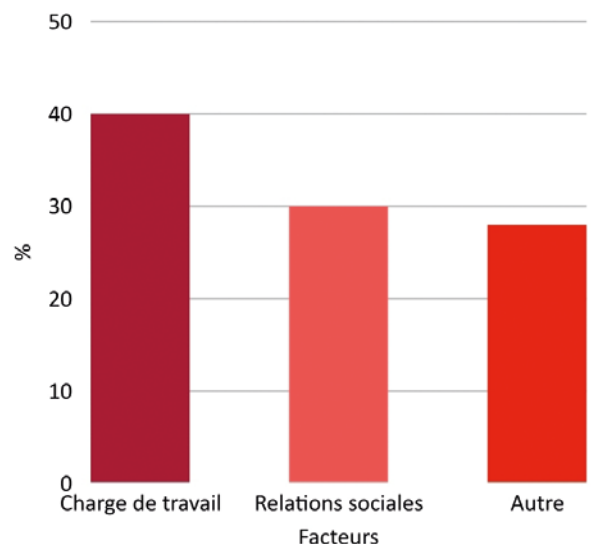
La principale cause de stress au travail réside dans l'augmentation de la charge de travail (40% - voir graphique). Concrètement, il s'agit d'une charge de travail trop importante pour le temps disponible, d'une pression constante de la part de l'organisation, d'horaires irréguliers et de la nécessité de s'adapter en permanence à des changements difficiles à suivre.

Par ailleurs, les relations sociales au travail jouent un rôle important (30%) : le rapport avec la hiérarchie et les collègues, mais aussi les interactions avec les clients, qui peuvent être source de tensions, voire de violence.

Enfin, d'autres facteurs contribuent également à un manque de bien-être mental au travail : un manque d'organisation ou de clarté dans la gestion (13%), une situation de crise (5%), des problèmes de mobilité (4%), la crainte de perdre son emploi (4%) ou certains aspects des conditions de travail (2%). Ces éléments contribuent également à une dégradation globale du bien-être.

Le thermomètre Solidaris (2025) est lui aussi très clair : la situation n'a fait que s'aggraver ces dernières années. Le nombre de travailleurs exposés à un niveau de stress élevé ou très élevé a augmenté de 11% en 13 ans. Près d'un travailleur belge sur deux est confronté au stress au travail et les médecins du travail interrogés constatent que le nombre de consultations liées à des troubles liés au travail continue d'augmenter. De plus, ils s'attendent à ce que la situation continue de se détériorer dans les années à venir.

FACTEURS DE STRESS AU TRAVAIL



DERRIÈRE LES CHIFFRES : DES RÉALITÉS HUMAINES

Pourtant, il n'est pas toujours facile de tracer une frontière claire entre ceux qui sont déjà malades et ceux qui ne présentent encore aucun symptôme. Les causes sont multiples et liées à la place qu'occupe le travail dans notre vie et dans notre société. Les témoignages ci-dessous montrent clairement une chose : **cela peut arriver à n'importe qui.**



« PLUS DE STRESS = PLUS DE DOULEUR »

Ces dernières années, on nous demande toujours plus, toujours plus vite. La pression ne cesse d'augmenter, alors que la sécurité de l'emploi diminue. On nous impose des objectifs à atteindre et, malgré les efforts de chacun, la reconnaissance est rare ; on ne nous demande que « plus vite et toujours plus ». Le travail devient donc de plus en plus difficile à gérer.

Cette pression persiste également à la maison. Je n'arrive pas toujours à déconnecter, ce qui fait que je me réveille parfois en sursaut la nuit en me demandant si je n'ai rien oublié. Mes collègues subissent aussi ce stress ; certains s'épuisent émotionnellement ou tombent malades.

Dans mon cas, ce stress constant a notamment entraîné des douleurs musculaires persistantes. Après des années passées à travailler à la blanchisserie, les symptômes sont apparus progressivement : d'abord les poignets, puis les coudes, et plus tard ma nuque. Après de nombreux examens, on m'a diagnostiqué une fibromyalgie, une affection chronique qui ne disparaît pas. Et plus je suis stressée, plus j'ai mal. En vacances, la douleur est supportable, mais dès que je reprends le travail et que le stress me rattrape, je la ressens à nouveau intensément.

Sandy



« ON NOUS PRESSE COMME DES CITRONS »

En tant que travailleur de la construction, je subis une charge mentale énorme. On m'envoie régulièrement à plus de 100 km de chez moi, alors qu'il y a des chantiers à 15 ou 20 minutes. La pression venue d'en haut est constante et retombe entièrement sur nous, ce qui augmente le risque d'accidents.

J'espère tenir jusqu'à la pension, mais beaucoup de collègues sont complètement épuisés à la fin de leur carrière et se retrouvent en arrêt pour cause de force majeure médicale... sans aucune indemnité. Après une carrière qui les a complètement usés, je trouve que c'est un manque de respect de se débarrasser d'eux comme ça. Ils ont travaillé toute leur vie dans ce secteur. C'est indigne.

Le travail ne devrait pas seulement servir à joindre les deux bouts, mais aussi à vivre dignement.

Renaud



« PAS LE TEMPS DE DÎNER »

Je travaille depuis plus de 10 ans dans le secteur des titres-services. J'ai l'impression de devoir courir sans arrêt, de vivre à cent à l'heure. Parfois, je n'ai même pas le temps de dîner entre deux clients, surtout quand ils habitent loin l'un de l'autre.

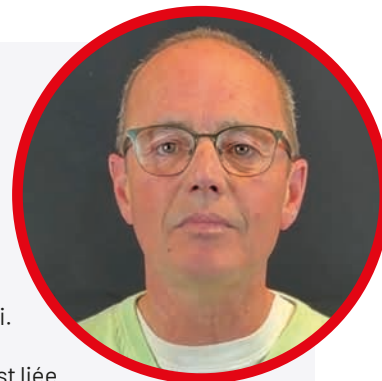
Même en vacances, je continue à maintenir ce rythme. Je veux tout finir rapidement, jusqu'à ce que je réalise que je ne suis en fait pas en train de travailler. Pourtant, c'est difficile de lâcher prise.

Le tournant s'est produit lorsque le stress m'a rendue malade. Cet arrêt m'a fait comprendre que j'imposais ce même rythme à mes enfants à la maison... et que cela ne pouvait pas continuer ainsi. Aujourd'hui, j'essaie de ralentir plus consciemment, même si ce n'est pas toujours facile.

Raquel

« ÊTRE MALADE, C'EST UNE DOUBLE PEINE DANS CE SECTEUR »

J'ai travaillé pendant trois ans comme dispatcheur dans une entreprise de livraison de béton. C'était un travail très complexe et exigeant, avec à peine un moment pour moi, des journées de travail de plus de 16 heures et une pression constante. Parfois, je me réveillais au milieu de la nuit en me demandant si je n'avais rien oublié. La moindre erreur pouvait paralyser tout le processus. Le bon fonctionnement de toute l'entreprise dépendait de moi.



Et puis, on m'a diagnostiqué un diabète. Le médecin a été clair : la maladie est liée au surmenage. Je n'avais pas d'autres facteurs de risque.

J'ai repris le travail à temps partiel, car mon traitement ne me permettait pas de le faire à temps plein. Dans ce secteur, ce n'est pas évident : être malade, c'est une double peine ; d'abord la maladie elle-même, puis la façon dont les autres vous regardent. Ils ont l'impression que vous profitez de la situation ou que vous n'êtes plus capable de bien faire votre travail. Aujourd'hui, j'ai fait mes preuves : on me reconnaît pour mon travail.

Christophe

S'ATTAQUER AUX CAUSES, PAS AUX VICTIMES

Mais le travail peut aussi rendre malade durablement... Selon Solidaris, 60% des travailleurs et travailleuses estiment que sans travail, on n'existe pas dans la société actuelle. Chez les personnes malades, au chômage ou travaillant en intérim, ce chiffre atteint 70%.

Dans ce contexte, il est essentiel de rappeler l'ampleur du phénomène des malades de longue durée, notamment liés à des troubles psychiques. Aujourd'hui, près de 200.000 personnes sont en incapacité de travail depuis plus d'un an. Et les récentes mesures du gouvernement Arizona risquent d'aggraver cette situation plutôt que de la résoudre.

BIEN-ÊTRE OU NE PLUS ÊTRE

C'est une évolution préoccupante. C'est la raison pour laquelle la Centrale Générale - FGTB tire la sonnette d'alarme : à l'avenir, soit le bien-être sera préservé, soit il aura tout simplement disparu ! En d'autres termes, il est important de s'attaquer aux causes et non aux victimes. Nous exigeons de véritables mesures pour :

- **Mettre fin à la stigmatisation des travailleurs et travailleuses malades**
La stigmatisation détourne l'attention des véritables causes : les conditions de travail. Cela renforce le sentiment de culpabilité chez les travailleurs concernés et éloigne encore davantage la perspective d'un retour au travail dans des conditions saines.
- **Renforcer le contrôle du bien-être au travail** et mettre en place une véritable politique de prévention. C'est la seule façon de lutter durablement contre l'augmentation des maladies liées au travail.
- **Reconnaître les affections liées au travail** comme des maladies professionnelles à part entière. Pour ce faire, FEDRIS doit mettre en place une reconnaissance officielle, à l'instar de ce qui se fait en France, par exemple.

Parce que travailler ne devrait jamais rendre malade, il est urgent d'agir sur les causes du mal-être au travail. ◀

Derrière la réforme du chômage : un choix de société

La réforme du chômage qui se met aujourd'hui en place est présentée comme une mesure de « bon sens ». Il s'agirait, nous dit-on, de « responsabiliser », d'« activer », de « remettre à l'emploi ». Derrière ces formules technocratiques, la réalité est tout autre : un durcissement des conditions d'accès, une limitation dans le temps des droits, et à la clé, des dizaines de milliers de personnes exclues du système. Des femmes et des hommes qui, du jour au lendemain, se retrouveront sans revenu.

Il faut mesurer ce que cela signifie concrètement. Perdre ses droits au chômage, c'est ne plus pouvoir payer son loyer, devoir renoncer à des soins, dépendre de solidarités fragiles, basculer dans la précarité. Et contrairement au discours dominant, ces personnes ne sont pas des « assistés » qui refuseraient de travailler. Elles sont, pour l'immense majorité, des travailleurs et travailleuses privés d'emploi, souvent après des parcours déjà marqués par la précarité, les contrats courts, les restructurations ou les licenciements.

Mais pour comprendre cette réforme, il faut aller au-delà des effets immédiats. Il faut interroger les choix politiques.

Pourquoi la droite s'acharne-t-elle sur les chômeurs ?

Parce que c'est une stratégie consciente de division du monde du travail. En désignant les chercheurs d'emploi comme des « profiteurs », en laissant entendre qu'ils coûteraient trop cher à la collectivité, on construit un ennemi intérieur. On installe l'idée que le problème ne serait pas la répartition des richesses injuste, nos salaires qui s'envolent dans les poches des actionnaires à coups de dividendes, ni les logiques d'accumulation du capital, mais le comportement de celles et ceux qui sont déjà les plus fragilisés.

Ce discours n'est pas nouveau. Il revient à chaque période de crise. Et il poursuit toujours le même objectif : opposer les travailleurs entre eux. D'un côté, ceux qui auraient un emploi et qui « paieraient » ; de l'autre, ceux qui en seraient privés et qui « profiteraient ». Cette opposition est profondément mensongère. Elle nie une évidence fondamentale : les chômeurs ne sont pas en dehors du monde du travail, ils en font pleinement partie. Ils en sont même une composante structurelle, produite par le fonctionnement même du système économique.

Car le chômage n'est pas un accident. Il est le résultat de choix économiques : délocalisations, automatisation sans redistribution, flexibilisation du travail, recherche permanente de rentabilité à court terme. Pointer du doigt les chômeurs, c'est donc masquer les véritables responsabilités.

Et pendant que l'attention est détournée, d'autres réalités passent sous silence : les profits records de certaines entreprises, les dividendes versés aux actionnaires, les mécanismes d'optimisation et d'évasion fiscale qui privent les finances publiques de ressources considérables. Là se trouve le véritable coût pour la société. Mais cela, la droite et le patronat préfèrent ne pas en parler.

Céder à ce discours, c'est tomber dans un piège redoutable. C'est accepter de se battre entre nous, entre travailleurs. C'est fragmenter notre classe sociale. Et c'est précisément ce que

recherchent celles et ceux qui ont intérêt à maintenir le rapport de force en leur faveur.

Car il faut être clair : s'attaquer aux chômeurs cache une stratégie.

Affaiblir l'assurance chômage, c'est affaiblir l'ensemble du monde du travail. Ce système n'est pas une « aide » accordée à quelques-uns, c'est un droit collectif conquis par les luttes. Un filet de sécurité qui protège chacun face aux aléas du marché du travail. Le remettre en cause, c'est rendre chaque travailleur et travailleuse plus vulnérable.

Sans ce filet, le rapport de force se renverse encore davantage en faveur des employeurs. La peur de perdre son emploi devient plus forte, plus paralysante. Et cette peur pousse à accepter l'inacceptable : des salaires plus bas, des conditions de travail dégradées, des contrats toujours plus précaires.

C'est bien là l'objectif profond de la réforme : non pas réduire le chômage, mais rendre les travailleurs plus dociles. Créer un climat d'insécurité permanente pour tirer vers le bas l'ensemble des conditions de travail et de rémunération.

C'est pour cela que cette attaque nous concerne toutes et tous. Que l'on soit aujourd'hui en emploi, en formation ou en recherche d'emploi, nous sommes tous concernés. Parce que chacun peut, à un moment donné, se retrouver sans travail. Et parce que les droits des uns conditionnent les droits des autres.

Face à cette offensive, il n'y a pas d'autre voie que celle de l'unité. Refuser les divisions, refuser les oppositions artificielles. Réaffirmer que nous appartenons à un même camp : la classe travailleuse.

Construire le rapport de force, c'est se reconnaître comme ayant des intérêts communs. Et agir en conséquence.

La mobilisation du 12 mai s'est inscrite dans cette perspective. C'était un moment pour dire collectivement que nous refusons d'être divisés. Un moment pour porter une autre vision de la société. Une société où la solidarité prime sur la stigmatisation. Où les richesses produites par le travail sont redistribuées de manière juste.

Face aux attaques, notre force reste la même : nous organiser, nous unir, et lutter. Non pas chacun de notre côté, mais ensemble. Parce que c'est seulement ainsi que nous pourrions inverser le rapport de force et imposer d'autres choix.

Hillal SOR, Secrétaire général

Les exclusions du chômage, une attaque contre toute la classe travailleuse

Depuis 2026, des dizaines de milliers de personnes sont exclues du chômage suite à la réforme portée par le gouvernement Arizona. Concrètement, la durée des allocations est limitée dans le temps : deux ans maximum pour la plupart des demandeurs d'emploi, et parfois à peine un an pour les jeunes en allocation d'insertion. Une fois ce délai écoulé, beaucoup n'ont plus d'autre solution que de se tourner vers les CPAS pour tenter de s'en sortir.

Cette réforme ne touche pas une minorité. Elle concerne directement des travailleurs et travailleuses qui ont enchaîné les contrats précaires, des jeunes qui peinent à trouver une place stable, ou encore des personnes sorties de l'emploi après une restructuration. Dans un contexte où les parcours professionnels sont de plus en plus instables, limiter le chômage dans le temps revient à fragiliser encore davantage la classe travailleuse.

Dans les secteurs du métal, cette réalité est particulièrement visible. Entre sous-traitance, intérim et restructurations à répétition, les carrières sont rarement linéaires. Beaucoup passent d'un contrat à l'autre, alternent périodes d'emploi et de chômage, sans jamais parvenir à se stabiliser durablement. À cela s'ajoute une autre dimension trop souvent ignorée : l'usure au travail. Travail de nuit, charges lourdes, exposition au bruit ou à la chaleur... les corps s'abîment. Tout le monde ne quitte pas l'atelier en pleine forme.

Dans ce contexte, limiter le droit au chômage dans le temps revient à faire comme si ces réalités n'existaient pas. Comme si chacun pouvait rebondir indéfiniment, sans tenir compte de son état de santé ni de la situation du marché du travail. Pour une partie de la classe travailleuse, cela signifie simplement une sortie sèche du système, sans solution durable derrière.

Cette réforme intervient en plus dans un moment où l'industrie est sous pression. Fermetures, incertitudes sur l'avenir de certains sites, concurrence internationale accrue : les travailleurs subissent des choix économiques qu'ils ne maîtrisent pas. Le chômage a toujours joué un rôle de stabilisateur dans ces périodes. En le fragilisant, on transfère encore davantage les risques vers la classe travailleuse.

Mais au-delà de ces constats, il faut regarder la logique d'ensemble. Limiter le chômage dans le temps, ce n'est pas une simple mesure technique. C'est un choix de société.

Le gouvernement Arizona s'attaque à un pilier du modèle social pour affaiblir les mécanismes de solidarité et pousser chacun à se débrouiller seul. Le chômeur est aujourd'hui désigné comme responsable. Demain, ce sera le malade. La logique est la même : individualiser les problèmes pour éviter de remettre en cause les choix économiques.

Dans un tel cadre, le chômage cesse d'être une protection collective et devient un outil de pression. Cela revient à pousser les demandeurs d'emploi à accepter plus rapidement n'importe quel travail, souvent dans des conditions dégradées. Dans un marché du travail déjà marqué par la précarité, cela risque de tirer les salaires vers le bas et d'accentuer la flexibilité imposée.

Cette dynamique ne s'arrête pas aux personnes sans emploi. Elle concerne l'ensemble de la classe travailleuse. Quand la perte d'emploi signifie, à terme, la perte totale de revenus, la capacité à refuser un emploi ou à revendiquer de meilleures conditions diminue fortement. Le rapport de force s'en trouve directement affecté.

Les organisations syndicales dénoncent à juste titre une remise en cause importante de la sécurité sociale. Le chômage n'est pas une aide conditionnelle, mais un droit collectif construit au fil des luttes. Il permet non seulement de protéger les travailleurs en période de transition, mais aussi de garantir un minimum d'équilibre dans les relations de travail.

Dans ce contexte, le rôle des délégués et des équipes syndicales reste essentiel. Informer, expliquer, faire le lien entre les décisions politiques et la réalité vécue sur le terrain est une première étape. Mais cela suppose aussi de renforcer l'organisation collective et de refuser les divisions au sein de la classe travailleuse.

Car affaiblir les droits des demandeurs d'emploi aujourd'hui, c'est affaiblir toute la classe travailleuse demain. ◀

Le syndicalisme dans un pays assiégé : entretien avec Oleg Grygoriuk



”

Nous devons montrer que la solidarité est plus forte que la guerre.

Lorsque Oleg Grygoriuk – président du syndicat maritime ukrainien – a pris ses fonctions il y a quatre ans, le pays était en pleine pandémie de coronavirus. À peine cette crise était-elle maîtrisée que la guerre a éclaté. En tant que président du Syndicat des travailleurs du transport maritime d'Ukraine (MTWTU), Oleg représente environ 80 000 membres : marins, dockers et travailleurs portuaires. Depuis le début de la guerre, leur vie a radicalement changé – et avec elle, le travail syndical lui-même. « Avec le recul, la pandémie n'était qu'une préparation à ce qui allait suivre. »

PAS D'ACCÈS AU TRAVAIL

Le premier choc est survenu dès le début de l'invasion russe. En raison de l'état d'urgence, les hommes âgés de 18 à 60 ans n'étaient pas autorisés à quitter le pays. Pour les marins, cela signifiait qu'ils ne pouvaient plus embarquer. Pas de navire, pas de salaire. Des milliers de familles ont perdu leurs revenus du jour au lendemain.

Le syndicat est passé en mode crise. Une aide humanitaire a été organisée pour les membres sans revenus. Parallèlement, un soutien juridique a été proposé à ceux qui, dans des circonstances particulières, pouvaient tout de même partir à l'étranger pour retravailler. « Pour nous, il était essentiel d'éviter que les gens ne se retrouvent complètement sans perspective. »

LES PORTS SOUS LE FEU

Aujourd'hui, les défis sont à nouveau différents. Les ports – Odessa, Chornomorsk, Izmail et d'autres – sont pris pour cible presque quotidiennement. Les attaques de drones et de missiles rendent le travail sur place extrêmement dangereux. Plusieurs membres du syndicat ont déjà perdu la vie, d'autres ont été blessés.

De plus, le pays est confronté à des coupures d'électricité prolongées. En décembre, Odessa a connu un black-out total pendant près de deux semaines. Le syndicat a donc investi dans des générateurs et des sources d'énergie alternatives pour ses sections locales, afin de pouvoir continuer à fournir des services à ses membres.

La solidarité internationale joue un rôle crucial à cet égard, explique Oleg : « Les organisations syndicales européennes et mondiales apportent un soutien financier, logistique et juridique. Sans cette solidarité, nous aurions beaucoup plus de mal à tenir le coup. »

UNE ÉCONOMIE SOUS PRESSION

L'économie ukrainienne a été durement touchée, mais elle ne s'est pas complètement effondrée. Certains secteurs continuent de fonctionner, notamment pour maintenir des flux d'exportation vitaux. La dépendance à l'égard de l'aide étrangère reste toutefois importante.





Dans les ports qui sont à peine opérationnels en raison de blocus ou d'occupations, les salaires ne sont parfois pas versés, ou le sont avec retard. « Nous négocions avec les entreprises et les pouvoirs publics pour maintenir les entreprises ouvertes et garantir au moins un revenu minimum. Il est impossible de garantir l'intégralité des revenus, mais nous essayons d'éviter le pire. »

DÉFENDRE LES DROITS DU TRAVAIL

En temps de guerre, les priorités politiques changent. Les droits du travail ne figurent pas en tête. Pour le syndicat, ils le restent.

Lorsque des travailleurs sont licenciés à tort ou que leurs droits sont bafoués, on commence par négocier. Si nécessaire, une procédure judiciaire s'ensuit. Ces dernières années, des dizaines de procès ont été intentés, avec un résultat positif dans la plupart des cas. « Il est important que nos membres voient que l'État de droit fonctionne encore et que le travail syndical a aussi un sens en temps de guerre. Le dialogue social existe toujours. Nous continuons à exiger la concertation et à faire entendre notre voix. »

DES TRAVAILLEURS AU FRONT

De nombreux membres du syndicat maritime se trouvent au front. Ils défendent le pays et pourront ensuite être reconnus comme anciens combattants, même si la reconnaissance administrative est souvent laborieuse. Le syndicat les soutient juridiquement et, dans la mesure du possible, financièrement.

La fatigue est grande au sein de la société. La vie quotidienne en Ukraine est dangereuse et stressante. Pourtant, le défaitisme ne domine pas parmi les dirigeants syndicaux. « Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre. Mais au final, la paix doit s'installer. Les gens aspirent à la paix. »

VIVRE AU JOUR LE JOUR

Oleg laisse les analyses géopolitiques à d'autres. La priorité du syndicat réside dans les défis concrets auxquels sont confrontés ses membres : comment les protéger, comment garantir leurs revenus, comment défendre leurs droits. Les stratégies à long terme sont difficiles à mettre en place dans un contexte d'incertitude permanente.

Une chose reste toutefois constante : l'optimisme comme devoir. « Si nous, en tant que syndicat, ne gardons pas espoir, qui le fera ? Nous devons montrer l'exemple. Nous devons prouver que la solidarité est plus forte que la guerre. » ◀



EU Talent Pool : une réponse aux pénuries... ou un risque accru de dumping social ?

Le 10 mars 2026, le Parlement européen a adopté le règlement créant l'« EU Talent Pool », une plateforme européenne destinée à faciliter le recrutement de travailleurs issus de pays non-européens. L'objectif : répondre aux pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs. La plateforme devrait être pleinement opérationnelle d'ici 2027.

Présentée comme une réponse aux besoins des employeurs, cette initiative soulève néanmoins de nombreuses questions quant à la protection des travailleurs et travailleuses et au respect des droits sociaux.

Les secteurs de l'horeca et de l'agriculture sont particulièrement concernés. Ils se caractérisent déjà par des conditions de travail difficiles, des salaires bas et des contrats précaires. Ces travailleurs issus de pays non-européens risquent de se retrouver dans une situation de dépendance vis-à-vis de leur employeur, notamment en raison du lien entre emploi et droit de séjour. Sans garanties solides et sans mécanismes de contrôle efficaces, il leur sera difficile de dénoncer d'éventuels abus.

Plutôt que d'améliorer la qualité des emplois, l'Union Européenne choisit d'élargir le vivier de travailleurs disponibles : si les travailleurs ne viennent pas, il suffit d'aller les chercher ailleurs ! Pour nous, la réponse aux pénuries de main-d'œuvre doit avant tout passer par l'amélioration des conditions de travail, la revalorisation des salaires et le renforcement de la négociation collective. À défaut, ce type de dispositif pourrait devenir un outil facilitant le dumping social et la concurrence déloyale, au détriment de l'ensemble des travailleurs et des employeurs respectueux des règles.

La CES (Confédération européenne des syndicats) tire la sonnette d'alarme depuis le lancement de cette proposition par la Commission européenne en 2023.

L'EFFAT (Fédération européenne des syndicats des secteurs de l'alimentation et de l'agriculture) a également exprimé plusieurs préoccupations concernant ce dispositif, notamment :

- un contrôle insuffisant sur le respect du droit du travail ;
- l'absence de mécanisme de plainte pour les demandeurs d'emploi confrontés à des abus ou à l'exploitation ;
- une implication minimale des partenaires sociaux ;
- l'accès des intermédiaires de main-d'œuvre et des agences de travail temporaire au « EU Talent Pool » sans réglementation adéquate des pratiques abusives de sous-traitance.

Il est toutefois important de souligner que la participation des États membres sera volontaire. La Belgique devra donc faire un choix politique clair. Mais au vu de la politique antisociale menée par le gouvernement Arizona, notre inquiétude est bien réelle.

Une question se pose dès lors : faut-il aller chercher de la main-d'œuvre hors de l'UE ? La priorité doit être ailleurs : améliorer l'attractivité des métiers en revalorisant les salaires, en renforçant les conditions de travail et en investissant dans la formation et la réinsertion des personnes sans emploi.

Horval suit ce dossier de près.

TRAVAIL DES ENFANTS

Un fléau qui persiste dans la culture du cacao

À l'occasion du 12 juin, Journée mondiale contre le travail des enfants, il est important de rappeler que l'exploitation des enfants reste un problème majeur en 2026.

Avec le partenaire FENSTIAA-CI (syndicat ivoirien de l'industrie alimentaire et de l'agriculture) et l'IFSI, ASBL de coopération syndicale internationale, la FGTB Horval lutte depuis de nombreuses années contre ce fléau en Côte d'Ivoire, premier pays producteur de cacao où le travail des enfants reste malheureusement une pratique courante.

Aujourd'hui encore, environ 790.000 enfants travaillent dans la culture du cacao en Côte d'Ivoire, souvent dans des conditions dangereuses. Ils collectent et cassent les cabosses de cacao ; ils s'occupent de la fermentation, du séchage des fèves, du désherbage et du transport. Mais ces enfants sont surtout victimes de trafic : ils sont déplacés du Burkina Faso et du Mali vers les plantations de la Côte d'Ivoire et du Ghana. C'est intolérable !

Un accord sectoriel pour l'agriculture, l'horticulture et l'aménagement de jardins

Un accord a enfin été conclu pour la période 2025-2026.

La FGTB Horval s'est battue pour obtenir le meilleur accord possible, malgré des conditions particulièrement difficiles. Le contexte politique actuel, marqué par un ministre très strict qui examine chaque CCT en détail, a conduit au rejet de toute mesure visant à accorder, même modestement, des avantages aux travailleurs. Revenons sur les points principaux de l'accord.

POUVOIR D'ACHAT

À partir du 1er janvier 2026, les travailleurs fixes ont droit aux chèques-repas. S'il n'y a pas encore de chèques-repas attribués dans votre entreprise, vous avez droit à un chèque-repas de 3,09 € (dont 2 € pris en charge par l'employeur et 1,09 € à votre charge).

Si vous bénéficiez déjà de chèques-repas dans votre entreprise, ce montant est majoré de 2 €, jusqu'à un maximum de 8,91 € pour l'employeur. Votre contribution personnelle reste de 1,09 €. Si vous bénéficiez déjà de chèques-repas de 10 €, ces 2 € peuvent être convertis en un autre avantage.

Une réglementation alternative est prévue pour les ouvriers saisonniers de l'agriculture et de l'horticulture. À partir du 1er juin 2026, ils recevront une indemnité de séparation d'un montant de 2 € par jour. Les travailleurs de l'agriculture et de l'horticulture qui sont occupés dans le cadre d'un contrat à durée déterminée ou pour une mission déterminée (max. 6 semaines) en combinaison avec un travail saisonnier, recevront également cette indemnité de séparation.

L'indemnité vélo est portée à 0,37 €/km.

8 MAI

Autour du 8 mai (commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale), une attention particulière sera prêté à l'importance du respect de l'ensemble des groupes de population et de la lutte contre la discrimination, à travers des moments de réflexion dans les entreprises.

RÉGIMES DE FIN DE CARRIÈRE

Les travailleurs âgés de 50 ans et ayant une ancienneté de 15 ans dans le secteur agricole et horticole bénéficieront d'un jour supplémentaire (exonéré de prestations). Ils auront alors droit à 3 jours par an.

Pour les travailleurs âgés de 55 ans et ayant une ancienneté de 15 ans, 2 jours supplémentaires seront ajoutés. Ils auront alors droit à 5 jours (exonérés de prestations) par an.

2ÈME PILIER DE PENSION POUR LES EMPLOYÉS

À partir de 2026, la prime annuelle (1,1% de la masse salariale) sera convertie en une cotisation patronale versée en vue d'une pension complémentaire pour ces employés.

CLASSIFICATION DE FONCTIONS

Nous vivons dans un monde qui évolue sans cesse en raison de la numérisation et de l'automatisation. Les contenus des fonctions ne sont plus les mêmes. On a besoin d'une nouvelle classification de fonctions qui tienne compte de tous ces changements. Au niveau sectoriel, un groupe de travail sera créé pour l'élaborer.

Seulement 60% du cacao est entièrement traçable jusqu'à la plantation. Ce qui signifie que nous ne pouvons pas affirmer avec certitude que des enfants n'ont pas été exploités pour la production du chocolat que nous savourons en... Belgique. De quoi couper l'appétit !

Pour combattre le travail des enfants, la FGTB Horval et la FENSTIAA-CI appellent les décideurs politiques et les entreprises concernées à rendre l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement pleinement transparent et durable. Nous exigeons pour cela que des comités de vigilance soient mis en place et que les trafiquants d'enfants soient poursuivis.

#StopChildLabour ◀



EXTRÊME DROITE ET TECHNOFASCISME

Comprendre les nouvelles menaces

À l'occasion de notre Comité fédéral du 19 mars, nous avons pris le temps de revenir sur deux phénomènes qui traversent aujourd'hui nos sociétés et qui interrogent directement le monde du travail : la montée de l'extrême droite et l'émergence d'un nouveau pouvoir technologique qualifié de « technofascisme ».

La journée a été introduite par Bert Engelaar, Président de la FGTB, qui a dressé un état des lieux de l'actualité politique et syndicale. Dans un contexte marqué par de nombreuses incertitudes et par des réformes qui interrogent profondément le monde du travail, cette intervention a permis de rappeler les priorités du mouvement syndical.

Dans la continuité de ces échanges, nous avons abordé la montée de l'extrême droite et l'émergence du « technofascisme ». Pour alimenter la réflexion, deux intervenants sont venus apporter leur éclairage : Benjamin Biard, chercheur au CRISP et spécialiste de l'extrême droite, et Jurgen Masure, historien, philosophe et camarade de la FGTB qui a écrit un livre intitulé « De Macht achter IA, wat mannen als Musk en Bezos echt willen » (Le pouvoir derrière l'IA : ce que veulent vraiment les hommes comme Musk et Bezos).

L'EXTRÊME DROITE : UNE IDÉOLOGIE STRUCTURÉE

Pour Benjamin Biard, l'extrême droite ne se résume pas à quelques slogans ou à des postures politiques. Elle repose sur un socle idéologique clair, que l'on peut résumer en trois éléments fondamentaux.

D'abord, une vision profondément inégalitaire de la société, qui remet en cause l'égalité entre les individus. Ensuite, un projet nationaliste, qui valorise l'exclusion plutôt que l'inclusion. Enfin, un programme d'action radical qui met sous tension les principes démocratiques, en fragilisant l'État de droit, l'équilibre des pouvoirs et le respect des droits fondamentaux.

L'extrême droite ne se résume pas à quelques slogans ou à des postures politiques.



Benjamin Biard, chercheur au CRISP et spécialiste de l'extrême droite

POURQUOI UNE TELLE PROGRESSION ?

La montée de l'extrême droite observée dans de nombreux pays ne s'explique pas par une seule cause. Elle résulte d'un ensemble de facteurs qui se combinent.

Il y a d'abord un vote d'adhésion à certaines idées, notamment sur les questions d'immigration ou de sécurité. Ce soutien est souvent renforcé par des contextes de crise, qu'ils soient économiques, sociaux ou sécuritaires.

À cela s'ajoute une défiance croissante vis-à-vis de la démocratie représentative. Une partie des citoyens ne se reconnaît plus dans le fonctionnement des institutions et se tourne vers des formations qui se présentent comme des alternatives radicales.

Enfin, l'extrême droite développe ses propres stratégies pour élargir son audience. Cela passe par la diffusion de fausses informations (fake news), mais aussi par des stratégies de normalisation de son discours, visant à le rendre plus acceptable et à toucher un public plus large. La banalisation de certaines de ses idées, y compris dans le débat public et médiatique, joue également un rôle important.

LE RÔLE DU CORDON SANITAIRE

En Belgique francophone, un dispositif spécifique vise à limiter la visibilité de ces discours : le cordon sanitaire médiatique. Celui-ci consiste à ne pas offrir de tribune directe aux représentants de partis liberticides, notamment d'extrême droite, dans les médias audiovisuels.

Ce mécanisme reste relativement unique et contribue à maintenir l'extrême droite dans une position marginale. Toutefois, son efficacité est aujourd'hui partiellement contournée par les réseaux sociaux, qui permettent de diffuser des messages sans passer par les canaux traditionnels de l'information.



UNE NOUVELLE FORME DE POUVOIR : LE TECHNOFASCISME

Un autre phénomène émerge, plus discret mais tout aussi préoccupant : celui du pouvoir croissant des grandes entreprises technologiques.

Jurgen Masure parle à ce sujet de « technofascisme ». Il décrit un monde dans lequel une poignée d'acteurs, les « techbros » (les frères de la tech), concentrent des ressources financières colossales et développent des visions du monde parfois radicales.

Ces visions peuvent aller de fantasmes d'immortalité humaine à une conception de l'entrepreneur tout-puissant, appelé à dominer les marchés et à imposer ses décisions. Ce pouvoir ne se limite pas à l'économie. Il s'étend à la manière dont l'information circule, dont les comportements sont influencés et dont les sociétés se structurent.

DES FIGURES EMBLÉMATIQUES D'UN POUVOIR GLOBAL

Pour illustrer ce phénomène, Jurgen Masure s'appuie sur plusieurs figures bien connues, comme Elon Musk, Mark Zuckerberg, Jeff Bezos ou encore Peter Thiel.

Chacun incarne une facette de ce pouvoir. Amazon symbolise la domination économique, les réseaux sociaux contrôlent l'accès à l'information, tandis que certaines entreprises technologiques développent des outils mêlant intelligence artificielle et surveillance.

Ces exemples permettent de rendre le phénomène plus concret, mais il s'inscrit dans une dynamique plus large et structurelle. Il

ne s'agit pas seulement de personnalités influentes, mais d'un système où technologie, pouvoir économique et idéologie se renforcent mutuellement.

UNE INFLUENCE QUI DÉPASSE LES FRONTIÈRES

Si ces acteurs sont principalement américains, leurs effets se font sentir bien au-delà des États-Unis. Les idées circulent, les modèles s'exportent et les technologies sont utilisées quotidiennement en Europe. Certaines propositions politiques européennes s'inspirent déjà de ces logiques, notamment en matière de surveillance ou de contrôle des populations. Dans le même temps, les citoyens européens dépendent largement des technologies développées par ces grandes entreprises.

L'Europe dispose toutefois de certains outils de régulation, comme le RGPD ou les législations sur les plateformes numériques. Mais ces protections restent insuffisantes face à l'ampleur des transformations en cours. Jurgen Masure plaide pour que le citoyen européen soit un vrai acteur dans ce développement de la technologie et non un simple consommateur.

LE RÔLE DES TRAVAILLEURS ET DES SYNDICATS

Dans ce contexte, les travailleurs et travailleuses s'organisent. Aux États-Unis notamment, des mobilisations émergent au sein même des entreprises technologiques.

Des initiatives syndicales voient le jour, parfois de manière discrète, pour contester certaines orientations ou pratiques. Des travailleurs se mobilisent contre des projets liés à la défense ou

”

Une entreprise comme Amazon symbolise la domination économique. Tandis que les réseaux sociaux déterminent l'accès à l'information, des entreprises technologiques développent des outils qui utilisent l'IA pour renforcer la surveillance et le contrôle.

Jurgen Masure, historien, philosophe et camarade de la FGTB



à la surveillance, refusant de participer à des développements qu'ils jugent contraires à leurs valeurs. Ces mouvements montrent que, même dans les secteurs les plus puissants, des formes de résistance existent. Ils rappellent également le rôle fondamental des syndicats en tant que contre-pouvoir.

UNE VIGILANCE SYNDICALE PLUS NÉCESSAIRE QUE JAMAIS

Ce que ces deux thématiques révèlent, c'est que les menaces qui pèsent aujourd'hui sur nos sociétés prennent des formes multiples, mais convergent vers un même risque : celui d'un affaiblissement de la démocratie et des droits sociaux.

Qu'il s'agisse de la montée de l'extrême droite ou de la concentration du pouvoir dans les mains des grandes entreprises technologiques, les conséquences sont similaires. Ce sont les travailleurs, et en particulier les plus fragilisés, qui en subissent les effets en premier lieu.

Dans ce contexte, le rôle du mouvement syndical est central. Il constitue un contre-pouvoir indispensable face à des forces qui tendent à concentrer le pouvoir, qu'il soit politique, économique ou technologique.

Plus que jamais, il s'agit de défendre une société fondée sur la solidarité, l'égalité et le respect des droits fondamentaux.

Une société dans laquelle la technologie reste au service des citoyens et où les dérives autoritaires, quelles que soient leurs formes, sont combattues collectivement.

ORGANISER LA RÉSISTANCE

En conclusion du Comité fédéral, la Présidente du SETCa, Myriam Delmée, a rappelé avec force le rôle essentiel du mouvement syndical dans le contexte actuel. Elle a souligné que nous constituons une véritable alternative, dans un paysage politique où les équilibres sont fragilisés, comme en témoigne notamment l'absence de femmes au sein du gouvernement.

Face à des discours simplistes qui confisquent le débat et empêchent toute réflexion de fond, elle a insisté sur la nécessité de s'inscrire dans un véritable marathon de résistance jusqu'aux prochaines échéances électorales de 2029. Ce combat devra se mener sur tous les terrains, car le mouvement syndical reste un contre-pouvoir indispensable.

Elle a également rappelé que les travailleurs et travailleuses ont un intérêt direct à défendre la paix, dans un contexte international marqué par les conflits. Cet engagement se traduira concrètement par une mobilisation dans les semaines à venir, notamment lors de la manifestation pour la paix du 14 juin. ◀

SETCA CHARLEROI MÉTROPOLE : NOUVEAUX HORAIRES

Afin de garantir un service de qualité et un suivi optimal de vos demandes, le SETCa Charleroi a adapté son organisation.

Le service accueil vous reçoit désormais chaque matin de 8h à 12h. Les après-midis sont consacrés au traitement des dossiers, à bureaux fermés, afin d'offrir un suivi efficace.

Le SETCa Charleroi reste bien entendu joignable par téléphone et par email du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h - le vendredi de 8h30 à 12h.

Toutes les infos pratiques ici :



**Séminaire
d'Actualité
Sociale** **Gratuit**

Exclusion du chômage : « pire qu'on pensait »



5 JUIN

Séminaire d'actualité sociale - Exclusion du chômage : « pire qu'on pensait »

Dès janvier 2026, près de 45.000 Bruxellois-es sans emploi perdront définitivement leurs allocations de chômage, à la suite de la décision du gouvernement fédéral « Arizona » de limiter leur versement à un ou deux ans. Cette réforme brutale et injuste accentue la précarité et surcharge les CPAS, sans créer de nouveaux emplois.

Le 5 juin, le CEPAG Bruxelles fera le point sur cette situation, en analysera les conséquences et présentera comment le syndicat accompagne, soutient et défend les droits des personnes concernées.

- Quand ? Le vendredi 5 juin de 9h à 13h
- Où ? Auditorium - Rue de Suède 45 à 1060 Saint-Gilles
- Inscriptions : secretariat-ccb-ep@cepag.be
- Organisateur : CEPAG Bruxelles

14 JUIN

Manifestation pour la paix

Les conflits se multiplient à travers le monde. Parallèlement, des projets de l'Union européenne visent à consacrer 800 milliards d'euros supplémentaires à l'armement. De l'argent qui risque d'être détourné des soins de santé, de l'enseignement, du travail décent, de la coopération, de la transition énergétique et de la justice climatique. Encore une fois, ce sont les travailleurs-euses, les familles et notre planète qui en paieront le prix.

C'est pourquoi nous appelons toutes celles et ceux qui choisissent la paix et la justice sociale à participer à la manifestation européenne du 14 juin à Bruxelles.

Pour les infos pratiques, scannez le code QR.



50 ans après le coup d'État en Argentine : témoignages d'exilées

30.000 morts et disparus, des milliers de personnes torturées, 1,5 million d'exilés, 500 bébés volés... Le 24 mars marquait les 50 ans du coup d'État qui a plongé l'Argentine dans la dictature militaire. Le chapitre le plus sanglant de son Histoire.

À cette occasion, la FGTB — en collaboration avec SOLIDAR et le syndicat argentin CTA-T — organisait une conférence réunissant plusieurs témoins. Angela Beaufys et Marta Scarpato, réfugiées politiques, ainsi qu'Alicia Aguirre, « enfant de l'exil », ont livré des récits poignants.

OSTRACISME ET RÉPRESSION

Dès les premiers jours de la dictature, des centaines de militants politiques, étudiants, syndicalistes sont arrêtés chez eux, dans la rue, dans les cafés ou dans les usines. « Le néolibéralisme s'est imposé en Argentine et au Chili à travers des dictatures, parce qu'il ne pouvait pas s'imposer autrement », explique Marta Scarpato, membre du syndicat CTA-T, dont le frère syndicaliste est toujours porté disparu. « L'Argentine avait une forte tradition d'organisation syndicale, sociale et féministe. Pour imposer son modèle, la junte militaire a détruit ce tissu social. »

Pendant huit ans, la répression est brutale. Parmi les méthodes les plus glaçantes figurent les « vols de la mort », lors desquels des opposants politiques étaient jetés vivants depuis des avions dans les eaux bordant Buenos Aires et sa région. Autre crime emblématique : l'enlèvement de bébés d'opposants politiques, confiés illégalement à des familles proches du régime.

RÉSISTANCE

Face à cette violence, la résistance s'organise. Les Mères et Grands-mères de la place de Mai deviennent le symbole de ce combat. Dès les premières années de la dictature, elles défient les militaires pour retrouver leurs enfants et petits-enfants disparus. À ce jour, 140 des quelque 500 bébés volés ont été retrouvés.

Au sixième étage du bâtiment de la FGTB, des foulards blancs sont disposés sur les tables et le sol. Angela rappelle leur signification : ils symbolisent les langes des bébés enlevés. Les Mères et Grands-mères y brodaient le nom de leur enfant et les portaient sur la tête pendant les rassemblements. « Ces foulards ont été réalisés en soutien à leur lutte. 50 ans plus tard, cette solidarité reste nécessaire pour combattre les mêmes dérives. »

EXIL

Pendant la dictature, 1,5 million de personnes sont exilées. « L'exil est la punition par excellence », explique-t-elle. « Nous avons quitté le pays dans la peur : nous nous cachions chez des amis, nous prenions des trains ou des avions vers des destinations inconnues. Nous nous sommes retrouvés sans famille, sans travail, sans maison », explique-t-elle émue. « Quand je suis arrivée en Belgique, je n'avais aucun repère. Certains étaient des rescapés des camps, d'autres sortaient d'une longue période de clandestinité. Nous fuyions notre Argentine. La dernière et plus sanglante dictature militaire. »

SOLIDARITÉ

Peu à peu, la solidarité s'organise aussi dans le pays d'accueil. « Nous avons commencé une bataille pour faire connaître ce qui se passait dans notre pays », poursuit Angela. Notamment avec la création du Collectif Argentins pour la Démocratie. Pierre Galant, alors secrétaire général d'Oxfam, se souvient de cet élan : « Nous avons accueilli ces réfugiés, notamment dans les locaux de la FGTB. Dix-sept associations ont participé à cet accueil, d'abord pour les Chiliens, puis pour l'ensemble des réfugiés latino-américains. »

Alicia Aguirre appartient à une autre génération. Son père, syndicaliste, a dû fuir la dictature. « Je n'ai pas vécu l'exil moi-même, mais je suis une enfant de l'exil », explique-t-elle. Ses parents se sont rencontrés en Belgique, lors de réunions d'exilés. « Grandir dans cette communauté, c'est vivre dans une atmosphère de solidarité et de musique, mais aussi avec des récits très durs : la torture, les disparitions, les assassinats... » Sa voix tremble. Angela lui serre le bras.

JUSTICE ET MÉMOIRE

50 ans plus tard, la bataille pour la vérité et la justice se poursuit. « Il reste encore des milliers de disparus. Où sont-ils ? Nous devons les retrouver, pour les familles – à qui l'on a volé le droit au deuil





– et pour la société argentine, qui a droit à la vérité », explique Marta Scarpato, qui a soigneusement posé la photo de son frère syndicaliste disparu sur la table. Alicia montre un foulard blanc portant le nom de son oncle disparu. « Nous continuons à chercher les disparus pour leur offrir une sépulture digne, un lieu où l'on peut se recueillir. »

À ce jour, environ 1.200 tortionnaires ont été condamnés dans 361 procès. Près de 300 procédures restent ouvertes.

NÉGATIONNISME

Ce travail de mémoire et de justice est d'autant plus compliqué aujourd'hui puisque le pays a à sa tête un négationniste qui minimise les crimes de la dictature et réduit les moyens des institutions chargées de préserver la mémoire. Javier Milei remet par exemple en question le chiffre des 30.000 disparus, que l'une des participantes a inscrit soigneusement sur l'un des foulards.

« Il mène une bataille culturelle pour réécrire l'histoire », dénonce Marta Scarpato. « Aujourd'hui, tout ce qui résiste est criminalisé. Les organisations syndicales sont clairement visées : la réforme du travail qu'il souhaite imposer limite fortement leur action. »

Claudio Guthmann, coordinateur Amérique latine d'Amnesty International Belgique et lui-même fils de réfugiés argentins, s'inquiète lui aussi de la situation actuelle. « L'Argentine connaît aujourd'hui un recul sur

de nombreux fronts, notamment en matière de libertés d'expression et d'association. » La situation économique est également très préoccupante. Selon l'ONG, plus de 15 millions de personnes vivent dans la pauvreté, dont 3 millions de pensionnés. « Tous les budgets publics ont été considérablement réduits, alors que le budget de la défense a augmenté de 29%. »

DÉTERMINATION

Avec émotion dans la voix, Claudio Guthman tire ses conclusions : « Le temps a filé à toute allure, et pourtant le passé nous rattrape. C'est aussi pour cela que nous sommes réunis ici aujourd'hui : pour unir nos forces. »

Sur l'écran est projeté un message de Roberto Baradel, Secrétaire international de la CTA-T, qui prolonge cet appel : « Quand nous avons l'impression que le fardeau est trop lourd, nous devons penser à tous les militant-es pour la justice, aux Mères, aux Grands-mères. Le poids devient alors beaucoup plus léger et l'engagement plus fort pour vaincre le fascisme partout dans le monde. »

Le 24 mars 2026, à Buenos Aires, la traditionnelle marche commémorant le coup d'État a rassemblé l'une des foules les plus importantes de ces dernières années. Sur les banderoles, les mêmes mots : « Plus jamais ça », « Où sont-ils ? » ou encore « La mémoire est l'avenir ». Un demi-siècle après la dictature, la détermination du peuple argentin à défendre la vérité, la justice et la mémoire reste intacte. ◀

Rédaction :

Syndicats
Rue Haute 42
1000 Bruxelles
syndicats@fgtb.be

Auréli Vandecasteele
Rédactrice en chef

Geeraard Peeters
Ioanna Gimnopoulou
Florian Strik
Léonard Pollet
Aïcha Magha
Rédacteurs

Service abonnements :

02 506 82 11

Ont collaboré à ce numéro :

Dominique Borgers
Annelies Huylebroeck
Dénis Selimovski
Sarah Buyle
Arnaud Dupuis
Antonina Fuca
Mada Minciuna
Doriane Vandaul

Photos :

FGTB
Ioanna Gimnopoulou
Auréli Vandecasteele
Ali Selvi - Vlaams ABVV
Célia d'Amico
Cyprien Lepoivre
Léonard Pollet

Layout :

www.ramdam.be



BESOIN D'UNE ASSURANCE AUTO ? N'ATTENDEZ PLUS, SOUSCRIVEZ MAINTENANT !

Vous souhaitez plus d'infos, des conseils personnalisés ou une offre d'assurance sans engagement ? Appelez gratuitement le contact center au **0800/49 490** ou surfez sur www.actelaffinity.be/fgtb

FGTB
Ensemble, on est plus forts

actel
AFFINITY

Plus d'informations sur nos assurances :

✓ Ce qui est assuré

Responsabilité civile :

- Votre défense est assurée en cas d'accident en tort et nous couvrons les dommages matériels et corporels causés à des tiers.
- Nous couvrons aussi les dommages aux usagers faibles (cad les piétons, cyclistes et passagers) même si vous n'êtes pas responsable de l'accident.

Protection juridique :

- Nous assurons votre recours contre un tiers responsable pour les dommages corporels que vous avez subis ou les dommages matériels occasionnés au véhicule assuré.
- Nous assurons votre défense pénale.

Protection du conducteur :

- Nous couvrons vos dommages corporels, en tant que conducteur du véhicule assuré, lorsque vous êtes responsable de l'accident.

✗ Ce qui n'est pas assuré

Responsabilité civile :

- Les dommages subis par le conducteur responsable de l'accident.
- Les dommages matériels au véhicule assuré.

Protection juridique :

- Les amendes, décimes additionnels et les transactions pénales.

Protection du conducteur :

- Les invalidités permanentes inférieures à 8%. Le 1er mois d'incapacité temporaire

Actelaffinity est une dénomination commerciale d'un produit d'Actel - marque de P&V Assurances sc. - Entreprise d'assurances agréée sous le code 0058 - Rue Royale 151, 1210 Bruxelles. Ce document est un document publicitaire qui contient de l'information générale sur l'assurance auto Actelaffinity développée par P&V Assurances. Toutes les informations concernant les services et les produits sur ce site internet sont soumises aux règles du droit belge. L'assurance Actelaffinity fait l'objet d'exclusions, de limitations et de conditions applicables au risque assuré. Avant de souscrire cette assurance, nous vous conseillons de prendre connaissance du document d'information sur le produit et des conditions générales applicables (<https://www.actelaffinity.be/fgtb>). Afin de déterminer votre profil de risque, nous appliquons quelques critères de segmentation. En tant que client, vous êtes protégé par les règles de conduite en matière d'assurance. Le contrat pour cette assurance est conclu pour une période d'un an et est reconduit tacitement chaque année. En cas de plainte éventuelle, vous pouvez contacter un conseiller de notre contact center au 0800/49 490, votre interlocuteur privilégié pour toutes vos questions. Vous pouvez aussi prendre directement contact avec notre service Gestion des Plaintes qui examinera votre plainte ou remarque avec la plus grande attention. Nous concilierons au mieux les différentes parties et essayerons de trouver une solution. Vous pouvez nous contacter par lettre (Gestion des Plaintes, Rue Royale 151, 1210 Bruxelles), par email plainte@actel.be ou par téléphone au 02/250.90.60. Si la solution proposée ne vous convient pas, vous pouvez vous adresser au service Ombudsman des Assurances (Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles) par téléphone 02 547 58 71 ou par mail info@ombudsman.as.

BUREAU DE DÉPÔT :
Charleroi X - P912051

PB-PP1B-
BELGIE(N)-BELGIQUE



EXP. : rue Haute 42, 1000 Bruxelles

E.R. : Bert Engelaer

Bimestriel | Année 81

#3 MAI 2026